

EVALUATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE
Prochaine mission de consultations du FMI à Alger
Page 2

LE JEUNE N° 5717 - SAMEDI 4 MARS 2017
INDEPENDANT
www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net

CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1 MOBILIS
Le «clásico» algérois dans l'antre surchauffé du 5-Juillet
Page 13

Les imams appelés à respecter l'impartialité des lieux de culte durant la campagne électorale

LES MOSQUÉES À L'ABRI DE LA POLITIQUE

Plus question de laisser planer le doute sur la neutralité des mosquées lors des joutes électorales. Tous les partis restent égaux devant la loi. Aucune mosquée ne devra servir de tremplin électoral. Ils ne seront par conséquent autorisés à mener campagne qu'au niveau des seuls sites et tribunes désignés et aménagés pour la circonstance. Plus question donc d'entretenir le flou autour du rôle des lieux de culte dans la société.
Page 3



DR

TRÈS AFFAIBLIS PAR L'ACTION MILITAIRE MENÉE PAR LES ARMÉES DE LA RÉGION

LES GROUPES TERRORISTES AU SAHEL FACE À L'ÉMIETTEMENT

L'union fait la force. L'adage populaire adopté par les groupes terroristes sévissant au nord du Mali, non loin des frontières algériennes, est destiné à multiplier la nuisance et surtout à tenter de survivre à l'émiettement et aux stratégies de lutte antiterroriste tracées par les pays du Sahel. En annonçant leur unification, les terroristes tentent de résister aux frappes menées par les pays de la région, l'Algérie en particulier, et de faire face à la «concurrence» imposée par Daech qui sévit en Libye.

Page 5



DR

L'USAGE DU CASH AUGMENTE LE RISQUE DE CORRUPTION SELON UN RAPPORT US

L'Algérie lutte rigoureusement contre le blanchiment d'argent

L'ALGÉRIE lutte rigoureusement contre le blanchiment d'argent, qui demeure «minime» grâce à un contrôle bancaire renforcé tandis que l'usage du cash augmente le risque de corruption dans le pays. C'est ce qu'a indiqué jeudi le département d'Etat américain. Dans son rapport 2017 sur le trafic de drogue et les crimes financiers dans le monde, le département d'Etat constate que le blanchiment des capitaux en Algérie est «minime» en raison d'une réglementation rigoureuse en matière de contrôle des changes.

La convertibilité restreinte du dinar a permis également à la Banque d'Algérie de mieux contrôler les opérations financières internationales effectuées par les institutions bancaires, relève le département d'Etat dans sa 32^{ème} édition de ce rapport annuel, transmis mercredi au Congrès.

Le document précise que les cas minimaux de blanchiment d'argent sont constatés hors secteur financier officiel à travers notamment l'évasion fiscale, les transactions immobilières et la fraude commerciale, échappant de ce fait au contrôle bancaire. Il note à ce propos que l'usage du cash en Algérie pourrait augmenter les risques, liés à la criminalité financière dont la corruption.

Le rapport souligne que «l'Algérie a fait des progrès significatifs pour aligner son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent aux standards internationaux. Se référant aux différentes lois et réglementations régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Algérie, le département d'Etat explique que ce dispositif impose la collecte des données, la vérification préalable de tous les transferts effectués par les banques et aussi des exigences strictes en matière de coopération avec les autorités chargées d'appliquer la loi La Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) rassemble et diffuse aux banques des informations pertinentes sur le blanchiment d'argent, ajoute le département d'Etat, citant en cela le rapport 2016 de la CTRF qui a fait état de 125 affaires transmises à la justice se rapportant aux soupçons d'infractions à la législation des change et aux mouvements des capitaux.

«Cette activité accrue de la CTRF révèle que l'Algérie s'efforce d'améliorer son dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent», relève-t-il. Par ailleurs, l'Algérie est principalement un pays de transit pour le trafic de drogue provenant du Maroc en direction de l'Europe et du Moyen Orient, indique le département d'Etat qui affirme que le Maroc est le principal pourvoyeur de drogues en Algérie.

Le renforcement du contrôle au niveau des frontières terrestres a poussé les trafiquants de drogue à emprunter les routes maritimes entre l'Algérie et le Maroc ce qui s'est traduit par des saisies importantes opérées par la garde côtière algérienne et la gendarmerie nationale, précise la même source.

M. B.

2

A LA UNE

EVALUATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Prochaine mission de consultations du FMI à Alger

Une mission du Fonds monétaire international va séjourner à Alger du 7 au 20 mars. Selon le chef de cette délégation, il s'agira de mener des consultations annuelles sur l'économie algérienne et dont l'activité rentre dans le cadre des consultations menées au titre de l'article IV des statuts du FMI.



Jean François Dauphin, le chef de mission de l'institution financière, a affirmé que cette visite de deux semaines va permettre de rencontrer les responsables gouvernementaux algériens, de discuter de la situation économique et politique et surtout du programme mis en œuvre par les autorités pour doper la croissance. Il faut rappeler que le FMI, dans ses derniers rapports, est resté optimiste sur les prévisions de croissance de notre pays, en l'inscrivant autour des 3,6% en 2016 et à 2,9% en 2017, tout en anticipant une embellie à partir de 2021. Même topo pour l'inflation, dont le FMI pense qu'elle n'atteindra pas les 5% en 2017.

Il faut rappeler que l'institution monétaire a estimé, dans ses récents rapports et analyses, que l'Algérie figure parmi les pays émergents et en développement qui ont «réussi à maintenir une position nette extérieure positive grâce à son très faible endettement extérieur». Le constat a relevé également que l'économie algérienne avait la possibilité de mener l'ajustement au choc des prix de pétrole qui «jusqu'ici n'a eu qu'un effet limité» sur la croissance économique.

Cependant, certains analystes estiment que les «anticipations» du FMI n'ont pas pris en compte quelques changements notables survenus ces derniers mois. D'abord, le retour inquié-

tant de la flambée inflationniste des prix des fruits et légumes, due principalement à la spéculation et à l'anarchie des circuits de distribution. Selon l'Office national des Statistiques, l'inflation a dépassé le seuil des 8,5% au mois de janvier dernier. Un chiffre quasiment double de ce que prévoit le FMI pour 2017. Si la dette extérieure tourne autour des 4 milliards de dollars, ce qui est insignifiant, il y a lieu de noter de grosses difficultés de financement des projets infrastructurels. De plus, le gouvernement peine à trouver les bons équilibres pour «épouser» le déficit de la balance commerciale, bien que la facture des importations des biens alimentaires,

manufacturiers et des produits industriels soit en nette baisse. Il est bien évident que l'effondrement des recettes provenant de l'exportation des hydrocarbures n'a pas encore entamé le «moral» et n'a pas mis les autorités et l'opinion publique dans un contexte de «rigueur» que réclament certains acteurs politiques. Le FMI semble mesurer déjà que ces analyses sont quelque peu dépassées et que le gouvernement peine encore à mettre en œuvre son nouveau modèle économique lancé en juin 2016 lors de la dernière tripartite. Mais les remèdes du FMI sont loin de faire l'unanimité et sa pilule est politiquement toujours impopulaire. A moins que... **H. Rabah**

LE GÉNÉRAL MAJOR ABDELGHANI HAMEL :

La gestion des risques chimiques, nucléaires et explosifs doit être «globale et transversale»

LE DIRECTEUR général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, a indiqué, jeudi à Alger, que la gestion d'événements liés à la prévention des risques chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs doit être «globale et transversale». La gestion de ce type d'événement «ne peut se concevoir au sein d'un seul département ministériel, l'approche doit être globale et transversale (...) et s'inscrire plus largement dans un contexte interministériel, voire international», a souligné M. Hamel à la clôture d'une session de formation sur la prévention des risques chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE) au profit des cadres de la DGSN.

«Pour une meilleure approche dans la gouvernance de ce type de menaces, on ne saurait affirmer efficacement nos démarches sans tirer profit de l'expérience internationale, dont l'OIPC Interpol, qui apporte aux pays membres, à travers ses programmes de coopération technique, son appui opérationnel», a encore souligné le général major dans une allocution lue en son nom par le contrôleur de police et directeur de la police judiciaire, Ali Ferragh. Il a expliqué que cet appui passe par le soutien aux enquêtes, par les échanges d'information et de renseignements ainsi que par des projets de formation et de sensibilisation sur les

risques CBRNE, axés sur les retours d'expériences capitalisées par les différents pays et organismes internationaux spécialisés.

Cette formation «constitue une précieuse occasion pour échanger et débattre avec les experts formateurs, de toutes les questions inhérentes à cette thématique», a-t-il indiqué, relevant «l'intérêt grandissant de nos pays respectifs, engagés dans une lutte inlassable et solidaire contre le terrorisme et ses activités criminelles connexes à développer des approches proactives et des réponses appropriées en matière de renforcement des capacités, d'assistance technique et d'intensification de la coopération».

Pour le DGSN, la réaction à ces situations exige «l'adaptation des réponses et des méthodes d'action, tant au niveau décisionnel qu'à l'échelon opérationnel, à travers l'adoption de procédures, de plans d'action approuvés et de bonnes pratiques en termes de leadership de gestion de ces risques, de planification axée sur les capacités d'efficacité et d'interopérabilité, de coordination et d'intelligence collective, pour assurer une meilleure force de résilience face à ces événements».

«La maîtrise de ces risques majeurs doit tenir compte des aspects de planification, de mobilisation des ressources et des

moyens, de la dimension humaine et de la gestion du contexte médiatique», a ajouté M. Hamel.

S'exprimant sur cette session de formation, le DGSN a relevé qu'elle a été axée sur une «thématique pertinente et demeure un défi mondial au regard des situations de crise complexes qu'elles engendrent lorsqu'il s'agit de catastrophes accidentelles, technologiques ou d'actes criminels délibérés». Pour lui, cette situation exige la mobilisation des ressources nécessaires dans une synergie d'action collective des différents secteurs de l'Etat.

Ce module de formation, qui a regroupé une cinquantaine de cadres représentant les différents départements ministériels algériens concernés par cette thématique, en présence d'experts tunisiens, a permis de cerner différents sujets.

Il s'agit notamment des scénarios opérationnels de gestion de scènes de crime chimique, les propriétés et les effets des agents chimiques et des produits industriels toxiques, les techniques et les équipements de protection et d'analyse, l'évaluation des risques de ces menaces, la communication et l'échange de preuves scientifiques, et ce dans le cadre de l'intervention d'urgence et d'assistance médicale ainsi que de la matérialisation de preuve criminalistique.

S. N.

LES IMAMS APPELÉS À RESPECTER L'IMPARTIALITÉ DES LIEUX DE CULTE DANS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

LES MOSQUÉES À L'ABRI DE LA POLITIQUE

Plus question de laisser planer le doute sur la neutralité des mosquées lors des joutes électorales. Tous les partis restent égaux devant la loi. Aucune mosquée ne devrait servir de tremplin électoral. Ils ne seront par conséquent autorisés à mener campagne qu'au niveau des seuls sites et tribunes désignés et aménagés pour la circonstance.



et les écoles coraniques de la République dans la campagne électorale pour les prochaines législatives.

Le ministre a affirmé qu'il était strictement interdit aux imams des mosquées de la République et enseignants du Coran de faire usage des tribunes des mosquées pour s'impliquer en faveur de tel ou tel candidat dans le cadre des prochaines élections législatives. Les lieux de culte doivent rester neutres, a-t-il insisté, appelant les imams à respecter les lois de la République et les règles éthiques et à observer la totale neutralité vis-à-vis de la campagne électorale pour les élections législatives prévues en mai prochain. L'exploitation des lieux de culte durant les premières années du multipartisme a été à l'origine de nombreux dérapages. Prêches et autres moyens subversifs y avaient alors été utilisés par les militants des partis islamistes, notamment ceux du parti dissous, pour porter leurs revendications devant de simples

citoyens souvent contraints de suivre un discours politique au sein des mosquées, auquel ils n'étaient pas forcément préparés.

Des dérapages qui ont même permis à ces partis «religieux» de faire d'importantes cueillettes de fonds.

Des tribunes auxquelles, par contre, les autres formations politiques n'avaient pas accès. Des imams et autres prêcheurs, carrément versés dans le militantisme politique, ont alors accaparé des saints lieux pour déverser des discours à la limite de la haine contre le pouvoir, accusés d'être à l'origine de tous les maux de la société ou encoirés contre les autres partis accusés, eux, d'être à la solde du pouvoir. Des pratiques qui avaient été condamnées par certains partis politiques dits de la mouvance démocratique, notamment celle se réclamant du noyau dur socialiste. Et la raison était évidente : si pour certains partis, il fallait attendre l'autorisation de l'autorité compétente pour tenir dans une

salle ou autre gymnase un simple meeting, les partis politiques proches de la mouvance islamiste pouvaient, eux, se permettre des meetings à longueur de journée dans au moins la moitié des 18 000 mosquées éparpillées à travers le territoire. Il aura fallu attendre la crise de 1991 pour que l'Etat prenne conscience de la gravité de la situation à laquelle étaient confrontés les lieux de culte, dont la neutralité avait été carrément prise en otage par l'islamisme politique.

Des décisions seront alors prises, quelques plus tard, limitant l'accès aux mosquées aux seules heures de prière temps interdisant ainsi toute autre activité dont les causeries et prêches en dehors du vendredi, un rendez-vous hebdomadaire dont l'autorité religieuse a même «recadré» à plusieurs reprises les thèmes choisis par les imams. Plusieurs d'entre ces derniers monteront d'ailleurs au créneau pour fustiger cette «injonction» officielle dans le discours religieux, mais c'était compter sans l'intransigeance des pouvoirs publics à vouloir récupérer au plus tôt les lieux dans le seul but de pousser les intervenants à la modération, loin de tout dessein politique. Désertées par les fidèles durant la décennie rouge, pour de multiples raisons, dont celle justement liée à la violence du verbe, les mosquées réussirent tout de même à reconquérir graduellement les adeptes de la prière en Jamaâ, notamment à partir des années 2000.

Amine B.

DERBAL À PROPOS DE LA HIISE

Pour une transparence électorale

LE PRÉSIDENT de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé hier à Illizi que l'action de cette instance vise à conférer une transparence à l'opération électorale à même de rassurer le citoyen algérien. Derbal a affirmé que cette instance est un jalon appelé à apporter véritablement un plus à l'opération électorale, à travers l'application des lois la régissant et garantissant son intégrité.

Les services judiciaires actionneront des actions judiciaires à l'encontre de quiconque tentera de porter atteinte au bon déroulement de l'opération électorale, a ajouté le même responsable, en soulignant que ceci confortera la HIISE dans l'accomplissement pleinement des missions qui lui sont dévolues. Il a souligné aussi que les moyens technologiques modernes mis en place dernièrement pour accompagner l'ensemble des étapes de préparation électorale ont eu un impact important. M. Abdelwahab Derbal, qui a inspecté le siège de la permanence de la HIISE dans la wilaya d'Illizi, a exprimé une satisfaction «totale» quant aux équipements mis à sa (permanence) disposition et susceptibles de lui permettre d'exercer ses missions dans de bonnes conditions et, partant, de veiller au bon déroulement de l'opération électorale. Auparavant, le président de la HIISE a visité des structures administratives locales concernées par les élections, notamment la direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) de la wilaya et le siège de la commune d'Illizi, où il s'est enquis des préparatifs liés à l'élection législative du 4 mai prochain, et appelé à veiller à sa bonne organisation et au respect des lois la régissant. M. Derbal a également appelé les magistrats au sein de la HIISE à œuvrer à la sensibilisation des citoyens, à travers des conférences, sur la nécessité de participer aux différentes échéances électorales à venir.

S. N.

MOHAMED AISSA MET EN GARDE CONTRE AL AHMADIYA

La secte cherche un appui de l'étranger

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, a mis en garde contre la secte d'Al Ahmadiya, qui veut imposer sa doctrine en Algérie. «Démassé par les services de sécurité qui ont empêché son activité, ce groupe, qui active dans l'ombre, œuvrait pour la formation d'une organisation propre à lui pour se renforcer et revendiquer sa protection internationale», a-t-il averti jeudi à Alger dans une déclaration en marge de la séance des questions orales du Conseil de la nation.

Le ministre a expliqué que l'interdiction des activités de la secte d'Al Ahmadiya en Algérie était basée sur une fatwa du Haut Conseil Islamique (HCI) dans les années 1970. A propos des droits des étrangers appartenant aux autres religions monothéistes, le ministre a assuré que l'Algérie, qui croit profondément à la liberté du culte et à la libre pratique des rites pour les religions monothéistes, consacrés par la loi algérienne, appelle les personnes non musulmanes à soumettre une demande au ministère des Affaires religieuses pour les

autoriser à exercer leur rite religieux.

Le ministre a précisé, par contre que «si ces personnes sont de confession musulmane, les ulémas se sont déjà prononcés à ce sujet». Concernant l'interdiction de cette secte qui veut s'implanter en Algérie au nom de l'islam pour égarer les Algériens de leur vraie religion, Mohamed Aissa a tenu à expliquer que «Les Conseils scientifiques ont décidé de se référer à la fatwa décrétée dans les années 1970 par le HCI et le défunt Cheikh Ahmed Hamani, qualifiant cette secte de groupe égaré et en dehors de l'Islam. «L'Algérie rejoint les pays du monde arabo-musulman et Al-Azhar, considérant ces individus comme n'appartenant pas à l'Islam, ni aux doctrines islamiques et même profanes», a-t-il encore précisé.

Il ne s'agit pas de la liberté du culte

Pour l'Algérie, menacée par ces doctrines étrangères à notre religion, il ne s'agit nullement de la liberté du culte mais d'une

secte religieuse qui représente un danger pour la sécurité nationale. Aussi, les sectes sont combattues partout dans le monde même dans les pays occidentaux tels la France et les Etats-unis, qui font face à la montée des mouvements sectaires qui trouvent beaucoup d'adeptes parmi les jeunes et les adolescents.

Le danger n'est pas moindre pour l'Algérie, car la secte d'Al Ahmadiya, nourrie par ses bases arrière en Europe, notamment l'Angleterre, mais également par l'argent qui circule dans le circuit informel, risque de s'implanter dans notre société, notamment dans les zones reculées, si elle n'est pas écartée à temps. Ce qui suscite d'ailleurs l'inquiétude du ministre des Affaires religieuses, qui interpelle le ministère de l'Intérieur pour contrecarrer ce mouvement en asséchant ses ressources financières et en pourchassant ses auteurs.

Pour rappel, le mouvement El Ahmadiya, qui s'est propagé dans de nombreux pays musulmans, a commencé vers la fin du 19e siècle en Inde. Il était fortement soutenu

par les britanniques afin de pérenniser leur présence dans ce pays.

Une arme de guerre utilisée par les colons pour bernier le peuple, comme c'était d'ailleurs le cas en Algérie où la France encourageait le charlatanisme, les rituels et les croyances étrangères à la religion pour endormir le peuple et le maintenir dans l'ignorance.

A sa naissance, les Oulémas ont mis en garde contre El Ahmadiya (dont l'appellation n'est qu'une façade islamique à l'apparence trompeuse, bien différente du fond qu'elle dissimulait). D'éminents muftis de l'époque et des oulémas contemporains se rejoignent dans leurs fatwas en déclarant apostat l'initiateur de ce mouvement, Mirza Ghoulam Ahmad Qadiani, par le fait qu'il prétendait recevoir le «Wahi», une exclusivité des prophètes. A présent, la secte est bien plus redoutable car elle est en train d'infester la société algérienne et le monde musulman beaucoup plus rapidement, via les technologies de l'information et l'argent.

Z. M.

Boudjema Talai met en service les premiers 42 km

TRÈS bonne nouvelle pour les usagers de la route, notamment ceux de Béjaïa et de Jijel. Désormais, ils emprunteront l'autoroute jusqu'à Amalou, ou jusqu'à la sortie d'Akbou, et gagneront la RN 26 pour poursuivre leur parcours jusqu'à Béjaïa ou Jijel ou même Sétif. Ils n'auront plus à traverser les nombreuses agglomérations de la Haute-Soummam notamment Ighram, Raffour, Chorfa, Tazmalt, Allaghan, village Colonel-Amirouche (Riquet) et Akbou. Ils le feront en 10 mn seulement au lieu d'une heure comme c'était le cas auparavant. Cependant, l'installation de grillages le long de l'autoroute est indispensable pour empêcher les animaux sauvages d'accéder aux voies, surtout la nuit, et de provoquer de graves accidents. C'est le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjema Talai, qui a procédé en compagnie du wali de Béjaïa, de l'ambassadeur de Chine en Algérie et de nombreux invités à la mise en service, jeudi après-midi, de la première tranche de la pénétrante autoroutière de Béjaïa, sur 42 km, soit entre la commune d'Akbou à l'autoroute Est-Ouest au niveau d'Ahnif. M. Talai a annoncé au cours de sa visite «la mise en service de la section Akbou-Sidi-Aïch sur 10 km en juillet prochain et la mise en service du reste de l'autoroute à la fin de l'année». A l'occasion, il a félicité les populations de la région pour «cet important acquis» qu'est l'autoroute, dont les travaux avaient été inaugurés par le Premier ministre Abdelmalek Sellal le 27 avril 2013. Il a, par ailleurs, indiqué lors de sa visite que tous les échangeurs initialement prévus pour cette autoroute seront réalisés. Une sortie et une entrée seront, provisoirement réalisées à Boudjellil, en attendant la réalisation de la bretelle, a-t-on appris, ceci pour permettre aux populations d'accéder et de quitter l'autoroute à Boudjellil pour gagner la RN 26 pour aller à Tazmalt, Aït R'zine, Béni M'likèche Ighil-Ali, Chorfa, Aghbalou et plusieurs communes de la wilaya de Bordj Bou-Arridj, aux Bibans, notamment à Djaâfra, El Maïn et Medjana. Le ministre et le wali ont écouté les doléances des citoyens des communes d'Ighil Ali, Boudjellil et Aït R'zine, essentiellement sur la réalisation d'un échangeur au niveau de Boudjellil.

Un échangeur qui leur permettra de rallier directement la pénétrante au lieu de parcourir plus de 20 km jusqu'à Akbou ou Ath Mansour à 15 km pour le faire. Des villageois de la région se sont plaints du manque de bretelles et d'entrées pour pouvoir accéder à leurs terres agricoles. Pour rappel, le tracé qui relie le port de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, sur un parcours de 100 km, a été subdivisé en trois sections en raison de difficultés techniques et géologiques (terrain compressible, inondable...), à savoir : Béjaïa-Amizour (32 km), Amizour-Akbou (26 km) et Ahnif-Akbou sur 42 km. Le ministre des Travaux publics et des Transports a procédé jeudi dernier à la pose de la première pierre des travaux de dédoublement du CW 141. Un projet accordé à la demande du wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, au secrétaire général du ministère des Travaux publics qui effectuait une visite d'inspection récemment à Béjaïa, selon la cellule de communication de la wilaya.

N. B.

TEBBOUNE À PROPOS DES 9 000 LOGEMENTS LSP À L'ARRÊT :

«Des solutions seront proposées aux souscripteurs par le ministère de l'Habitat»

Les souscripteurs au logement social participatif (LSP) qui n'ont pas encore reçu leur logement vont être pris en charge par le ministère de l'Habitat, a affirmé Abdelmadjid Tebboune, ministre du secteur, soulignant que ces derniers seront soit transférés vers la formule location-vente ou d'autres options «financières» leur seront proposées.



«**C**ette formule (LSP), qui a montré ses limites : a été abandonnée dès le lancement de la formule des logements de l'AADL, mais il reste 9 000 logements litigieux auxquels nous tentons de trouver des solutions», a précisé le ministre lors d'une séance de questions orales au Conseil de la nation, présidée par Abdelkader Bensalah, président de l'institution parlementaire, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia. Le ministre a souligné que les souscripteurs à cette formule dont les projets n'ont pas démarré ont été transférés vers la formule AADL, tandis que des options «financières» sont recherchées pour les projets confiés à des promoteurs immobiliers qui n'ont pas pu honorer leurs engagements. Le problème se pose, selon lui, pour les promoteurs immobiliers qui ne sont pas affiliés à la Caisse nationale du logement relevant du secteur. M. Tebboune affirme que le ministère de tutelle ne peut ni protéger les projets ni garantir les droits des souscripteurs. En revanche, la Caisse nationale du logement (CNL) peut

intervenir en lieu et place du promoteur immobilier affilié pour parachever le projet à l'arrêt ou indemniser les souscripteurs. M. Tebboune a précisé que les logements LSP à l'arrêt (9 000 unités) ne représentent qu'une infime proportion de la totalité des projets de logement dans le secteur où, a-t-il dit, 1 025 000 LPA sont en cours de réalisation, 470 000 logements de location-vente sont programmés et 1 million de logements sociaux depuis 2013. S'agissant des promoteurs qui ont abandonné leurs projets faute de moyens ou pour toute autre raison, le ministre a indiqué que leur agrément allait leur être retiré et qu'ils ne pourront plus réaliser de projets à l'avenir, estimant leur nombre à une centaine seulement sur les 6 000 promoteurs immobiliers titulaires d'un permis. Le ministre a, à cet égard, appelé les entreprises nationales à renforcer leurs capacités pour prendre en charge les projets qui leur sont confiés, d'autant, a-t-il dit, que le secteur n'exige des entreprises algériennes de réaliser qu'une moyenne de 500 logements par an pour pouvoir être intégrées dans la short-list des entre-

prises auxquelles sont confiés des projets, contre 2 000 logements par an pour les entreprises étrangères.

Les dossiers AADL 2 seront traités progressivement

Concernant la concrétisation de l'engagement pris quant à la clôture des dossiers AADL 2001 et 2002 au mois de mars, M. Tebboune a rétorqué : «C'est sûr et certain, le dossier sera définitivement clos en 2017.» Pour ce qui est de la prise en charge des souscripteurs au programme AADL 2, le ministre a précisé que l'année 2017 n'en est qu'à ses débuts et il est précoce de se prononcer sur l'opération», affirmant à ce propos que les dossiers seront traités de manière progressive. En ce qui concerne les propriétaires des logements de type F1, le ministre a rassuré quant au droit de cette catégorie à bénéficier de logements AADL ou sociaux, affirmant à ce propos que des directives ont déjà été promulguées depuis deux ans dans ce sens. Sur un autre registre, et concernant l'urbanisation des terres

agricoles, le ministre a précisé que les terres agricoles jouxtant les zones urbaines demeurent parmi «les outils d'urbanisation» et requièrent, de ce fait, l'obtention d'une autorisation d'exploitation.

Ces terres agricoles, dont les études confirment toutefois leur faible rendement agricole, demeurent parmi «le gisement urbain» exploitable, sous forme de constructions, d'espaces verts ou d'aires de loisirs, a encore indiqué M. Tebboune. La problématique du foncier se pose avec insistance uniquement au niveau des grandes villes, à l'instar d'Oran, de Blida, de Constantine, d'Alger, d'Annaba, de Sétif et de Batna, a soutenu M. Tebboune. A ce titre, et dans le cadre du plan de l'aménagement et du développement urbains, les directions de l'urbanisme de wilaya ont reçu 1 500 demandes pour les besoins de partage des terres agricoles et leurs conversion en espaces urbains, a révélé le ministre, qui précise que ces demandes avaient été approuvées et qu'il existe 1 413 études, dont 1 025 avaient été validées alors que 128 autres sont toujours en cours de révision. **Lynda Louifi**

TRÈS AFFAIBLIS PAR L'ACTION MILITAIRE MENÉE PAR LES ARMÉES DE LA RÉGION LES GROUPES TERRORISTES AU SAHEL FACE À L'ÉMIETTEMENT

L'union fait la force. L'adage populaire adopté par les groupes terroristes sévissant au nord du Mali, non loin des frontières algériennes, est destiné à multiplier la nuisance et surtout à tenter de survivre à l'émiettement et aux stratégies de lutte antiterroriste tracées par les pays du Sahel.



En annonçant leur unification, les terroristes tentent de résister aux frappes menées par les pays de la région, l'Algérie en particulier, et de faire face à la «concurrence» imposée par Daech qui sévit en Libye.

Les différents groupes terroristes au Nord Mali ont annoncé avant-hier leur unification pour constituer un nouveau groupe armé dirigé par le chef d'Ansar Eddine, Iyad Ag Ghaly, qui porte le nom de «Groupe pour le soutien de l'Islam et des musulmans» (Jama'at Nosret El Islam Wel Mouslimine).

Outre le chef d'Ansar Eddine, on a pu voir dans la vidéo produite par Al Zalaqa Media, nouvel organe de communication du groupe armé, Yahia Abou Al Hamam, émir d'Al Qaïda au Maghreb islamique dans le Sahara, Mohamadou Kouffa, chef des brigades du Massina, Hassan Al Ansari, adjoint de Mokhtar Belmokhtar, actuel chef des Mourabitoune, et Abou Abderrahman El Senhadji, l'un des chefs d'Aqmi.

Ce groupe ainsi créé a prêté allégeance à Ayman Alzawahiri, chef spirituel d'Al Qaïda, mais aussi au chef d'Aqmi, Abdelmalek Droukdel, et plus étrangement au chef du mouvement des Talibans, le mollah Haïbetullah. Cette annonce d'unification des

groupes armés confirme, quelque part, le désarroi auquel ces mêmes groupes terroristes font face durant toutes ces années passées et surtout devant la lutte sans relâche menée par les services de sécurité des pays du Sahel, principalement l'Algérie. A la fin de l'année 2016, le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, avait déclaré que l'année 2017 sera une année difficile face au terrorisme. Le ministre de l'Intérieur avait lâché cette phrase lourde de sens, comme s'il était au courant, bien avant, de la prochaine réunification des groupes terroristes au Sahel, annoncée officiellement jeudi dernier par les terroristes.

L'Algérien Abou El Hamam, le chef terroriste aux sept vies

Le 10 décembre 2013, Yahia Abou El Hamam a été donné pour mort par les autorités françaises, suite à une frappe aérienne de l'armée de l'air française contre un convoi de terroristes d'Al Qaïda au Maghreb Islamique à Tombouctou, au nord du Mali. Dix-neuf membres d'un

groupe terroriste affilié à Aqmi ont été tués lors de cette opération. Baptisée «Hydre» et menée par l'armée française dans le nord du Mali, cette opération a été un fiasco surtout après la réapparition de Yahia Abou El Hamam dans une vidéo quelques jours seulement après cette frappe. Yahia Abou El Hamam est l'un des lieutenants d'Abou Zeid (tué par l'armée française au Mali) ; il est à l'origine du rapt des sept étrangers dans le nord du Niger en 2010.

Ce salafiste algérien a été désigné, en mars 2013, par Droukdel pour devenir le numéro 2 d'Al Qaïda au Sahel en remplacement d'Abou Alqama, un autre Algérien mort en septembre 2012 dans un accident de la route dans le désert malien.

Yahia Abou El Hamam est soupçonné d'être le planificateur de l'enlèvement de cinq Français, d'un Togolais et d'un ressortissant malgache travaillant pour le compte des deux sociétés Areva et Vinci.

C'est un élément très dangereux de la phalange Tariq Ibn Ziyad. Envoyé en mission au Niger en 2010 afin d'enlever les sept

étrangers, ce dernier était accompagné de 20 terroristes salafistes. Des Maliens, des Mauritaniens et des Algériens étaient parmi le groupe qui a enlevé les sept otages.

Ils s'étaient fait passer pour des Touaregs afin de tromper la vigilance des témoins présents lors de l'enlèvement. Abou Yahia appartenait à la katiba Tariq Ibn Ziyad, commanditaire de l'enlèvement d'un couple italo-burkinabé aux confins du Mali, en décembre 2009.

Connaisseur du désert, il jouissait également de contacts avec des contrebandiers d'armes, de drogue, et même avec certains chefs de tribu maliens et nigériens. Yahia Abou El Hamam est devenu tristement célèbre chez les services de sécurité de plusieurs pays.

Ce terroriste notoire est originaire d'El-Bayadh. Il a rejoint les rangs du GSPC en 2005. Après un court parcours, il s'est imposé au sein d'Aqmi.

Pour rappel, l'armée française intervient au Mali depuis janvier 2013 aux côtés d'autres armées africaines, intégrées depuis à la force de l'ONU, la Minusma, contre les groupes islamiques armés liés à Al-Qaïda qui ont occupé le nord de ce pays pendant neuf mois en 2012. Ces groupes ont été affaiblis mais restent néanmoins actifs dans la région.

Après une accalmie de plusieurs mois, ces groupes terroristes ont repris leurs attaques meurtrières le 28 septembre, tuant depuis une dizaine de civils et de militaires maliens et tchadiens membres de la Minusma.

Mi-octobre, l'armée française, la Minusma et l'armée malienne ont lancé dans le nord du Mali une vaste opération anti-jihadiste avec plus de 1 500 soldats, baptisée Hydre.

L'objectif était de faire pression sur les mouvements terroristes éventuels pour éviter leur résur-

gence. Cela fait partie de ces opérations menées régulièrement pour stabiliser le Mali, avait alors précisé le colonel Gilles Jaron, porte-parole de l'état-major des armées françaises.

Mi-novembre, une opération spéciale de l'armée française dans le nord-est du Mali a permis de neutraliser plusieurs membres de groupes, djihadistes et de saisir du matériel, selon le chef d'état-major des armées françaises, l'amiral Edouard Guillaud.

Selon des sources sécuritaires régionales, Hacène Ould Khalil, un Mauritanien plus connu sous le nom de Jouleibib, numéro deux du groupe terroriste dirigé par Mokhtar Belmokhtar, a été tué lors de cette opération dans la région de Tessalit, près de la frontière algérienne.

Daech, la nuisance concurrente

En plus de tenter de résister aux attaques menées par les armées du pays du Sahel, les groupes terroristes essayent, par l'unification, de faire face à la «concurrence» de Daech déployé en Libye.

C'est au lendemain d'un appel lancé par Abou Bakr El Baghdaoui, chef de Daech, appelant ses éléments à fuir Mossoul en Irak, que les groupes armés au nord du Mali ont annoncé leur unification. Ils craignent que les terroristes de Daech fuyant l'Irak et la Syrie, où ils subissent des défaites militaires face aux armées de Damas, de la Russie, de l'Irak et de la coalition internationale menée par les Etats Unis, décident de se redéployer au Nord malien.

Connaissant la forte «concurrence» et le désaccord existant avec Daech, ils redoutent des affrontements avec les terroristes de Daech et, par là, perdre le terrain et l'influence dans la région.

Sofiane Abi

Iyad Ag Ghaly, l'ambassadeur malien devenu chef terroriste au Sahel

LE MALIEN Iyad Ag Ghaly, qui occupait autrefois le poste d'ambassadeur malien à Djeddah, en Arabie Saoudite, avant de fonder son propre groupe armé en 2006 après le retour dans sa terre natale le Mali, et qui est à l'origine, aussi, de la libération des quatre otages français enlevés en 2010 au Niger, est devenu le numéro 1 d'Al Qaïda au Sahel depuis avant-hier. Iyad Ag Ghaly, ce chef terroriste d'Ansar Eddine, âgé aujourd'hui d'un peu moins de 64 ans, est devenu le symbole de la dérive islamiste et djihadiste d'une frange de l'opposition armée touarègue. Iyad Ag Ghaly, vétéran des rébellions des années 1990, ne s'est tourné vers l'islam radical que sur le tard.

De retour au Mali en 2006, après un long séjour en Arabie Saoudite, il fonde finale-

ment son propre groupe, Ansar Eddine, les «Défenseurs de l'Islam».

L'offensive de l'armée française lancée à la suite d'une progression vers Bamako des hommes d'Ansar Eddine ont bousculé son schéma. D'ailleurs, depuis qu'Iyad Ag Ghaly avait annoncé son union avec Al Qaïda au Maghreb Islamique (Aqmi), l'homme est devenu l'ennemi juré des troupes militaires étrangères qui sont déployées au Nord-Mali dans le cadre de la grande offensive en janvier passé.

Pis pour lui, Abou Zeid, son frère d'armes, est tué en mars 2013 et les otages français échouent entre les mains d'un certain Abdelkrim El Targui. Ce djihadiste touareg est un proche d'Abou Zeid mais aussi d'Iyad Ag Ghaly avec lequel il aurait des liens de parenté.

Aujourd'hui, Iyad Ag Ghaly est devenu le chef de la nouvelle organisation baptisée «Groupe pour le soutien de l'Islam et des musulmans» (Jama'at Nosret El Islam Wel

Mouslimine) après l'unification de l'ensemble des groupes terroristes qui existent au Sahel.

S. Abi

L'auteur de l'attentat de Constantine identifié

L'AUTEUR de l'attentat déjoué au siège de la Sûreté urbaine de Constantine a été identifié, a-t-on appris jeudi à Tissemsilt du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh. Le terroriste, auteur de l'attentat déjoué au siège de la 13e Sûreté urbaine de Constantine, «a été identifié en coordination avec les cadres chargés de l'enquête dirigée par le procureur de la République compétent», a indiqué le ministre lors de la cérémonie d'inauguration de la Cour de Tissemsilt. Il a ajouté que conformément aux procédures et à la nécessité de l'enquête, le nom de l'auteur de cet attentat ne peut, dès à présent, être révélé.

S. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA
COMMUNE DE DRARIA
NIF/41000200001608501048

ANNULATION D'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/2016

Le président de l'A.P.C de DRARIA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2016 paru dans les quotidiens *LE JEUNE INDEPENDANT* et *El-Bilad* le 17/08//2016 relatif à : «AMENAGEMENT EXTERIEUR DU NOUVEAU SIEGE APC A DRARIA», la prononce de l'annulation de l'attribution provisoire du marché publiée dans les quotidiens cités ci-dessus *LE JEUNE INDEPENDANT* le 10/11/2016 et *EL BILAD* le 12/11/2016 au profit de l'entreprise ETB/TCE LAHOUSNIA ABDELOUAHEB.

Le président de l'APC

—Le Jeune Indépendant du 04/03/2017/ANEP N° 505 979

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
NIS : 0 993 0901 50671 28

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :
Travaux de réhabilitation des structures de la jeunesse
Lot n° 01 : travaux de décoration et de mise à niveau du Centre de loisirs scientifiques Blida.
Lot n° 02 : travaux de réhabilitation de la maison des Jeunes Soumaa.

Seules les entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine du bâtiment comme activité principale ou secondaire peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de BLIDA, sise à La ferme expérimentale de Ouled Yaïch, Blida, sur présentation du certificat de qualification en bâtiment comme activité principale ou secondaire catégorie (02) et plus, en cours de validité ou copie conforme certifiée, ayant déjà réalisé un projet similaire pour un montant de 12 millions et plus, dispensant de tous les moyens humains et matériels et ayant réalisé une moyenne de chiffre d'affaire de 20 millions de dinars durant les 3 dernières années nécessaire pour accomplir cette opération dans les meilleures conditions.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées copies conformes. Les cahiers des charges seront remis sans paiement préalable.
D) DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :
- Une déclaration de candidature (renseignée, datée et signée)
- Une déclaration de probité (renseignée, datée et signée)
- Les statuts pour les sociétés (dans le cas d'une SARL, EURL, SNC) (Copie)
- Capacité financière justifiée par les bilans financiers des 03 dernières années qui doivent être signés par le commissaire aux comptes et les services financiers. Pour les entreprises ayant moins de 03 années d'existence, joindre le bilan financier du dernier exercice.
- Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public qui doit les fournir dans un délai maximum de 10 jours à compter de la date susdite, conformément à l'article 69 du décret exécutif n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public.
- Certificat de qualification (II et plus) en cours de validité en bâtiment comme activité principale ou secondaire.
- Registre du commerce ; la copie doit être visée par le CNRC.
- Références professionnelles ; destinées aux entreprises ayant déjà réalisé au moins un projet similaire justifié par des attestations de bonne exécution.

2) OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- Une déclaration à souscrire ;
- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».
- Moyens humains justifiés par une liste nominative récente visée par les services de la CNAS
- Moyens matériels : pour le matériel roulant justifié par des cartes grises et police d'assurance en cours de validité et factures d'achat pour le matériel de chantier.
- Planning prévisionnel des travaux

OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission dûment remplie et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment rempli et signé ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli et signé ;

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public, devront être déposées auprès de la DIS de Blida, sise à La ferme expérimentale Ouled Yaïch, Blida, sous triple enveloppe cachetée et anonyme.
L'enveloppe extérieure devra porter la mention indiquant le projet :

DIS DE BLIDA

SOUSSION A NE PAS OUVRIR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

Travaux de réhabilitation des structures de la jeunesse

Lot n° 01 : travaux de décoration et de mise à niveau du Centre de loisirs scientifiques Blida.

Lot n° 02 : travaux de réhabilitation de la maison des Jeunes Soumaa.

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et dans le *BOMOP*. Si le jour d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit. La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (21 jours) augmentée de 3 mois conformément à l'article 66 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés et des délégations de service public.
Les offres doivent être déposées le 21^{ème} jour à compter de la parution de l'appel d'offres avant 14h00.
L'ouverture des plis et l'évaluation des offres se réunira, pour l'ouverture des dossiers de candidature, des offres techniques et financières, le dernier jour de la durée de préparation des offres, à 14h00, au niveau de la DIS. Si le jour de l'ouverture coïncide avec un jour férié ou un week-end, l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.
La séance d'ouverture des plis est publique. Les candidats soumissionnaires y sont cordialement invités.

—Le Jeune Indépendant du 04/03/2017/ANEP N° 505 919

LE JEUNE INDEPENDANT
Le doyen des indépendants

disponible en format digital

ATTAKUES ET ATTENTATS TERRORISTES
ACCORD D'ALGER

PRÉSIDENTIELLE FRANÇAISE

Fillon: «Ce qui ne tue pas vous rend plus fort»

Le candidat de la droite et du centre François Fillon à la présidence française a l'intention de poursuivre sa campagne malgré le scandale des emplois présumés fictifs de l'épouse du candidat et de deux de ses enfants, baptisée PenelopeGate. Ce qui ne tue pas vous rend plus fort, a déclaré jeudi à Nîmes François Fillon, le candidat de la droite et du centre François Fillon à la présidence française, au centre du scandale PenelopeGate qui perturbe considérablement sa campagne électorale.



«**O**n ne devient pas président sans avoir été attaqué, injurié, écorché par ses adversaires. De Gaulle, Pompidou, Giscard, Mitterrand, Chirac, Sarkozy, tous ont été des cibles. Mais, mes amis, ce qui ne tue pas vous rend plus fort », a indiqué M. Fillon lors d'un meeting, confirmant ainsi son intention de maintenir sa candidature lors de la prochaine présidentielle. Le couple Fillon s'est retrouvé au cœur d'un scandale depuis les révélations du Canard enchaîné sur les emplois présumés fictifs de son épouse Penelope. M. Fillon a rejeté toutes les accusations et a demandé de laisser son épouse en dehors du débat politique. Le candidat a estimé qu'il s'agit du jeune indépendant # 5717 du samedi

4 mars 2017 agissant d'« un coup d'État institutionnel » contre sa candidature à la présidentielle. François Fillon a annoncé mercredi le maintien de sa candidature en dépit d'une possible mise en examen dans le cadre de l'affaire des emplois présumés fictifs de l'épouse du candidat et de deux de ses enfants, baptisée PenelopeGate. La France est engagée actuellement dans une longue période électorale. L'élection présidentielle française de 2017 aura lieu les 23 avril et 7 mai. Les Français se rendront aux urnes pour élire le président du pays pour un mandat de cinq ans. De son côté l'Union des démocrates et indépendants (UDI) a décidé de suspendre sa participation à la campagne présidentielle de l'ex-premier ministre

français François Fillon, qui a annoncé mercredi le maintien de sa candidature en dépit d'une possible mise en examen. Le parti centriste Union des démocrates et indépendants (UDI) a décidé de suspendre sa participation à la campagne électorale du candidat de la droite et du centre François Fillon pour la prochaine présidentielle programmée pour avril-mai 2017, a annoncé le président du parti, Jean-Christophe Lagarde. « Je réunirai la semaine prochaine le bureau exécutif de l'UDI afin que nous prenions une décision collective sur un soutien à M. Fillon. En attendant cette décision, la participation de l'UDI à la campagne de François Fillon est suspendue », a indiqué M. Lagarde.

R. I.

L'ENTITÉ SIONISTE, L'ALLIÉ SUR DE AMMAN

Israël exporte du gaz vers la Jordanie

ISRAËL a discrètement commencé pour la première fois à exporter vers la Jordanie du gaz extrait d'un champ gazier en Méditerranée, a annoncé jeudi une des entreprises impliquées dans ces ventes. Les exportations ont commencé en janvier, a précisé Delek Drilling, un groupe faisant partie d'un consortium qui exploite les réserves gazières israéliennes. Aucune annonce officielle n'a été faite jusqu'à présent. C'est la première fois qu'Israël exporte du gaz naturel, a affirmé une porte-parole de Delek Drilling. Les groupes jordaniens Arab Potash et Jordan Bromine ont conclu un accord en 2014 pour l'importation durant une période de 15 ans de 2 milliards de m³ de gaz du champ gazier israélien

Tamar. A l'époque, le contrat avait été évalué à 771 millions de dollars. La Jordanie est un des deux pays arabes avec l'Égypte à avoir signé un accord de paix en 1994 avec Israël. Mais cet accord est contesté par une partie de la population jordanienne dont près de la moitié est d'origine palestinienne. Les détracteurs du contrat gazier, dont les partis islamiques qui constituent le premier parti d'opposition, rejettent toute coopération avec Israël considéré comme un pays ennemi. Mais la Jordanie pauvre en source d'énergie ne dispose que de peu d'alternatives. En septembre 2016, un contrat estimé à 10 milliards de dollars a été signé pour l'exportation vers la Jordanie de gaz extrait du champ offshore

re surnommé Leviathan. Pour répondre aux critiques, le ministre jordanien de l'Information Mohamed Momani avait affirmé que ce contrat allait permettre de réduire de 600 millions de dollars par an la facture énergétique de son pays. Les fournitures de gaz en provenance de Leviathan doivent débuter en 2019. Israël a donné à la fin de l'an dernier son feu vert à la vente de deux autres champs gazières, dont les réserves sont estimées à 60 milliards de m³, à la compagnie grecque Energean. A la mi-novembre, Israël avait également lancé des appels d'offres pour l'exploration de 24 autres champs gazières et pétroliers en Méditerranée pour la première fois depuis quatre ans.

R. I.

ANKARA MONTE AU CRÉNEAU

Erdogan : les USA ne veulent pas libérer Raqqa

LES ÉTATS-UNIS ne disposent pas d'un plan concret visant à libérer la ville syrienne de Raqqa de Daech, a accusé le président de la Turquie Tayyip Erdoğan le jeudi 2 mars. Le chef d'État turc s'est prononcé à ce sujet devant la presse turque à bord d'un avion lors de son retour du Pakistan après une visite officielle. « Je ne dirais pas que la nouvelle administration des États-Unis dispose d'un véritable plan pour la libération de la ville syrienne de Raqqa. Lors d'une série de visites du chef d'état-major général américain ainsi que du directeur de la CIA dans notre pays, seules quelques mesures préliminaires ont été prises dans cette direction », a déclaré M. Erdoğan, cité par la chaîne Haber7. Il a ajouté que les « Forces démocratiques syriennes » (FDS) composées majoritairement de rebelles kurdes ne devraient pas participer à l'opération visant à libérer la ville syrienne de Raqqa. « Ce n'est pas du tout acceptable pour nous », a-t-il remarqué. Les Forces démocratiques syriennes, qui réunissent des groupes d'autodéfense kurdes et arabes, mènent une opération de libération de Raqqa depuis l'automne 2016. Elles ont lancé une offensive au nord-ouest et au nord-est de la ville. En janvier 2017, les FDS ont annoncé le début d'une nouvelle étape de l'opération visant à encercler Raqqa et couper les voies de communication des terroristes. Selon les dernières informations, les unités des FDS mènent des combats intenses contre les rebelles pro-turcs de l'Armée syrienne libre aux approches de la ville syrienne de Manbij, qui se trouve au nord du pays. Après avoir reconquis les villages qui lui avaient été pris par les Turcs mercredi, le Conseil militaire de Manbij où siègent les FDS a dit qu'il était disposé à livrer certaines localités situées entre Manbij et al-Bab aux forces gouvernementales pour éviter un conflit avec la Turquie. Un accord aurait été conclu avec les Russes dans ce sens. Mais ces derniers ne l'ont pas encore confirmé, affirme Sputnik.

R. I.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
troisième édition, 2017

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 31 Août 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

THÉÂTRE RÉGIONAL ABDELKADER-ALLOULA D'ORAN

Un printemps sur les planches

Le jeune public est attendu durant ses vacances scolaires du printemps, au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, pour apprécier des spectacles et des pièces, à partir du samedi 18 mars.



Au grand bonheur des enfants, un programme d'animation riche en spectacles ludiques et à portée pédagogique est proposé pour ce mois de mars par la direction du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran (TRO). Après la célébration de la Journée internationale de la femme, celle de la musique andalouse, l'espace sera exclusivement aux enfants durant la période des vacances scolaires du printemps. Les enfants pourront alors assister à nombre de pièces à succès, produites par le TRO ou des troupes locales, selon la cellule de communication de l'établissement, rapporte l'Agence presse service d'Algérie.

Des séances quotidiennes, y compris le week-end, sont proposées dans ce contexte aux petits. Les invitant à plonger dans le monde de la jungle avec ses animaux féroces et ses insectes, mais aussi à profiter de spectacles de magie et de marionnettes. L'une des œuvres principales, El assad ou el hattaba (le lion et la bûche-

ronne) remporte autant de succès depuis sa création en 2010. Écrit par Mourad Senouci, mis en scène par Samir Bouanani et produit par le TRO, ce spectacle entraîne l'assistance aux côtés du roi lion parti à la recherche de l'Homme pour le défier afin de contredire la rumeur le décrivant comme un être supérieur.

Un jour, alors qu'il ne sait pas encore à quoi ressemble l'être humain, son chemin croise celui d'une petite bûcheronne... Une autre pièce, Ma assghar mimmi (plus petit que moi), invite à la découverte du monde des insectes.

Produit par le TRO en 2014, ce spectacle a pour héroïne une petite écolière prénommée Hanane qui, sur le chemin de l'école, traverse un jardin où elle se trouve projetée dans une aventure fantastique avec les tout petits êtres vivant dans cet endroit. La mise en scène de cette œuvre est signée Cheggag Safia, première femme à diriger une pièce théâtrale pour le compte du TRO.

Les jeunes se délecteront encore avec d'autres représentations d'intérêt pédagogique mettant en valeur l'importance de la nature, de l'environnement et des notions de solidarité et d'amitié.

Le programme d'activités du TRO comprend également des variétés musicales dans le contexte de la Journée internationale de la Femme et des comédies pour le public adulte, dont El Ghalta (l'erreur), écrite par Saïd Fahssi et mise en scène par Moulay Meliani.

Produite par le TRO en 2016, El Ghalta a remporté deux récompenses à la dernière édition du Festival national du théâtre professionnel d'Alger (FNTP), à savoir celles du meilleur rôle principal masculin pour Mustapha Miratia et de la meilleure musique pour Mohamed Zami. Aussi, le Théâtre d'Oran ouvre-t-il ses portes au prochain Festival international du conte, initié par l'association Le petit lecteur, à partir du 18 mars.

R. C

CARTOGRAPHIE DES INFRASTRUCTURES ET ACTEURS CULTURELS EN ALGÉRIE

Un nouveau portail

UNE PLATE-FORME numérique de cartographie des infrastructures et acteurs culturels en Algérie est présentée, ce jeudi 02 mars à Alger, au café littéraire Le sous marin, par le Groupe de travail sur la politique culturelle en Algérie, promoteur du projet.

Cette cartographie est consacrée au secteur culturel en Algérie, elle est consultable sur le site Internet cultu-remap-dz.org. Salles de spectacles, centres culturels, maisons d'éditions, musées, bibliothèques, établissements d'enseignement des arts ou encore des lieux d'organisation de festivals sont référencés sur cette carte numérique qui offre plusieurs possibilités de recherche par région ou encore par discipline.

Conçu sous forme de carte géographique, ce portail, a déjà référencé plus de 500 adresses et coordonnées d'infrastructures et acteurs culturels à travers toute l'Algé-



rie. Plate-forme participative, il reste ouvert aux artistes et associations culturelles, qui peuvent s'enregistrer pour plus de visibilité, et plus largement aux particuliers selon l'initiateur du projet. Le Groupe de travail sur la politique culturelle en Algérie (Gtpeca). Des artistes et observateurs

présents à la présentation du nouveau portail ont relevé l'absence de référencement d'infrastructures, acteurs, musées et autres sites culturels de l'est et du sud algérien, des lacunes que les initiateurs s'engagent à corriger avec le concours des internautes. Ce groupe de travail a lancé l'opération en 2015 sur les réseaux sociaux et les médias, il ambitionne, dans une deuxième phase, de recenser les compétences artistiques dans l'optique d'« identifier les ressources locales et leur donner plus de visibilité », d'après les promoteurs du projet.

Formé en 2012, le Groupe de travail sur la politique culturelle en Algérie est un collectif indépendant. Il vise à renforcer le secteur de la culture, il a déjà organisé plusieurs ateliers de formation consacrés au management des projets culturels.

APS

FIN DE TOURNAGE DU FILM LARBI BEN M'HIDI

LE TOURNAGE du film sur le martyr Larbi Ben M'hidi, réalisé par Bachir Derrais, est achevé, a affirmé ce jeudi à Oum El Bouaghi, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. Au cours d'un point de presse, dans le contexte de la commémoration du 60e anniversaire de la disparition de ce symbole de la guerre de libération nationale, le ministre a indiqué que le film, retraçant des pans de parcours militaire et politique, est actuellement en phase de traitement et d'assemblage. Il a précisé que le film sera projeté le 05 juillet prochain, lors des festivités du 55e anniversaire de l'Indépendance nationale et de la fête de la jeunesse.

DESIGN

Rencontre entre le design italien et celui d'Algérie, dans le contexte de la première Journée du design italien dans le monde. Vernissage de l'exposition 50+ ! Musée national d'art moderne et contemporain (Mama), Alger. Aujourd'hui, samedi 04 mars. 15h. Accessible jusqu'au samedi 18 mars.

SCULPTURE

Vernissage de l'exposition Substance. Aujourd'hui, samedi 04 mars. 15h. Seen Art Gallery. Dely Ibrahim-Alger. Avec les artistes Merzouk Bellahcen, Arezki Mezahem, Zaki Sellam. Accessible jusqu'au lundi 20 mars. Trois types d'expressions, trois visions, liés par le même besoin de créer en trois dimensions ; utilisant un savoir-faire différent : modelage ; taille directe ; soudure ; assemblages pour magnifier des matières brutes : bois, métal, marbre, plâtre... Une vision singulière du monde qui revendique un point de vue qui résiste aux schémas conventionnels ambiants. Cette force créatrice singulière parcourt d'ailleurs l'ensemble des œuvres.

ARTISANAT

Artisanat, au bout des doigts: Expovente d'artisanat jusqu'au mercredi 08 mars. Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Du tissu à la poterie en passant par les accessoires ou une large tapisserie des nombreux métiers des artisans.

CHANSON

Laura Cahen en concert. Mercredi 08 mars. 19h30. Institut français d'Alger. « Il y a dans sa voix quelque chose de gracieux qui rappelle Barbara. Il y a dans sa tessiture quelque chose de tout juste arrivé, de frais, de cru, mais avec dedans du très ancien... ».

CINEMA

Cycle de cinéma Espace Féminin dans le cadre de la Journée internationale de la femme. Projections de films du jeudi 09 au jeudi 30 mars. Espace de l'Institut Cervantes d'Alger.

IMAGE

Exposition de photographies – plus installation et objets inédits – El harba wine – de Hind Faiza Oufriha, jusqu'au jeudi 09 mars. Ezzou'Art Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

MANGA

Exposition Dz Manga. Musée public national d'art moderne et contemporain-MAMA, jusqu'au jeudi 30 mars. 140 œuvres de bande dessinée de 21 auteurs algériens. Rencontres à 15h. Consulter: mama-dz.com

CHANGEMENT

Exposition 60 solutions pour le changement... Inventer de nouveaux modèles de développement. Institut français d'Alger jusqu'au jeudi 30 mars. 60 initiatives illustrées par les photographies de Yann Arthus-Bertrand. Chaque jour, de nouvelles pratiques sont testées et développées. Des villes chinoises ou colombiennes se lancent dans des programmes de chauffage et de transport plus économes en énergie ; des ONG malgaches et brésiliennes accompagnent l'évolution de techniques agricoles pour lutter contre la déforestation ; des entreprises françaises et danoises optimisent leurs processus industriels pour réduire leur empreinte carbone et leur consommation d'eau... Les foyers d'innovation se multiplient, au Nord comme au Sud...

PRISE EN CHARGE DU CANCER

Mise en place d'un parcours thérapeutique unifié est la responsabilité de tous

La mise en place d'un parcours thérapeutique unifié au malade atteint de cancer «est une responsabilité que doivent assumer tous les acteurs concernés par la prise en charge de ce type de maladie», a affirmé le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, jeudi à Tlemcen.

A l'ouverture des travaux d'une rencontre nationale sur les centres anti-cancer (CAC), le ministre a préconisé, comme moyens d'améliorer la prise en charge des personnes atteintes par cette maladie, la tenue de réunions de concertation pluridisciplinaires, l'élaboration d'un carnet de santé retraçant le parcours thérapeutique de chaque malade et la mise en place d'un mécanisme de prise en charge permanente. Dans ce sens, M. Boudiaf a estimé que la mise en place d'un parcours thérapeutique unifié au malade atteint de cancer est une responsabilité que doivent assumer tous les acteurs concernés par la prise en charge de ce type de maladie. Il a également



énuméré les mesures réglementaires visant une prise en charge qualitative de tous les malades atteints de cancer. Ces mesures portent, entre autres, sur un diagnostic rapide dont doit bénéficier le malade et son orientation vers la structure où doivent s'effectuer l'intervention chirurgicale, les séances de chimiothérapie ou de radiothérapie, suivant le plan régional de lutte contre le cancer.

Le ministre a insisté sur la nécessité d'ouvrir un service d'hémophilie au niveau de tous les CAC.

Par ailleurs, M. Boudiaf a souligné que toutes les conditions matérielles sont réunies pour développer l'infrastructure en permanence et l'exploitation des potentialités existantes dans le domaine de la lutte contre le cancer. Les problèmes liés à l'indisponibilité des produits de chimio-

thérapie, au manque de services d'oncologie, aux rendez-vous (éloignés) pour les séances de radiothérapie relèvent du passé, a-t-il soutenu.

Abdelmalek Boudiaf a indiqué que les délais des rendez-vous de radiothérapie sont passés de 18 à 1 mois au niveau de la plupart des centres et ce, «grâce à l'augmentation du nombre d'accélérateurs, qui est passé de 7 en 2013 à 21 actuellement dans le secteur public et 8 dans le secteur privé.»

Par ailleurs, le ministre a abordé l'esprit du projet du nouveau code de la santé, soulignant que celui-ci «aspire à organiser le système national de santé sur des bases unifiées à travers l'intégration de toutes les ressources tant du secteur public que du secteur privé» et «vise à satisfaire les besoins du patient».

Après l'intervention du ministre, le débat a été ouvert pour traiter de plusieurs thématiques comme «méthodes d'organisation du réseau de traitement des maladies oncologiques et améliorer le parcours du malade», «la prévention du cancer, une mission des CAC». En marge de cette rencontre, Abdelmalek Boudiaf a inspecté, dans la daïra de Chetouane, le chantier du futur CAC dont les travaux tirent à leur fin, avant de visiter le Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen.

Un système de soins pour la prise en charge du nouveau-né recommandé à Oran

DES PROFESSIONNELS de la santé des régions Ouest et Sud Oued du pays ont insisté à Oran, lors d'une rencontre sur la mortalité infantile, sur la mise en place d'un système de soins en lien avec la prise en charge du nouveau-né.

«La mise à niveau des structures de néo-natalité est nécessaire», ont souligné ces participants qui ont appelé «au respect des normes fixées par le gouvernement en la matière à travers la mise en place d'un programme de néo-natalité pour réduire le taux de mortalité néonatale». «Le problème majeur est celui de la ressource humaine. Il se pose en termes de formation», a souligné le Pr Djamil Lebane, coordinateur national du programme national néonatalogie au ministère de tutelle. Il a estimé «très insuffisant» le nombre de pédiatres à l'échelle nationale et du personnel paramédical en charge du nouveau-né. Il a ajouté que les responsables de l'enseignement supérieur ont été sensibilisés pour faire en sorte que les

futurs pédiatres aient un temps de formation suffisant dans leur cursus. Il a également mis en exergue l'importance de la formation continue pour consolider les acquis de la formation initiale.

D'autres intervenants ont relevé le nombre jugé insuffisant de services de néo-natalité à travers le pays, tout en constatant le nombre élevé de décès lors de la première semaine de vie. Ils ont également évoqué de «nombreuses insuffisances en lien avec l'aspect organisationnel et la formation du personnel médical et paramédical».

«Les progrès réalisés en matière de réduction de mortalité infantile sont appréciables mais certains défis restent à relever», a souligné Dr Leïla Benbernou, sous directrice des programmes de santé de la mère et de l'enfant au ministère de tutelle, prônant des solutions «pratiques» selon les problématiques locales.

«La mise en place d'un cadre d'actions s'affirme sur les

processus de mise à niveau des structures pour renforcer la feuille de route commune aux standards internationaux», a-t-elle recommandé.

Il s'agit principalement des objectifs du développement durable (ODD) à l'horizon 2030, visant à mettre un terme aux décès évitables et à ramener la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes à travers le monde. Pour l'Algérie, l'objectif fixé porte sur 12 décès pour mille naissances vivantes. De son côté, la responsable des programmes de développement, protection et participation de l'Unicef Algérie, Kristine Peduto, a salué les efforts «constants» de l'Algérie en matière de réduction de mortalité et de la morbidité maternelle, néonatale et infantile.

Elle s'est félicitée également du travail intersectoriel sur la petite enfance, l'appui aux enfants aux besoins spécifiques, estimant que «la priorité de toutes les priorités est la réduction de la mortalité infantile».

Rendez-vous scientifiques

11e édition du Congrès international de l'ANLO le 8 mars à Oran

L'influence du facteur environnemental dans l'apparition des maladies neurologiques sera au centre d'un congrès international, le 8 mars prochain à Oran, a-t-on appris du président de l'Association des neurologues libéraux de l'Ouest (ANLO), Dr Noureddine Bengamra.

Il s'agit de la 11ème édition du Congrès international de l'ANLO, consacré cette année aux effets de l'environnement sur les pathologies neurologiques.

La rencontre réunira trois jours durant quelque 150 spécialistes algériens aux côtés d'une dizaine d'invités étrangers qui mettront en relief «l'influence environnementale sur certaines maladies, notamment celle de Parkinson et l'épilepsie», a expliqué Dr Bengamra.

La conférence plénière prévue dans ce cadre aura pour thème «La pollution de l'air est-elle un facteur de risque pour les maladies neurologiques ?». Elle sera animée par le président du Club de neurologie de l'environnement (France), Dr Jacques Reis.

-13e congrès de l'AFAP les 24 et 25 mars

Près de 400 participants prendront part au 13ème congrès de l'Association franco-algérienne de Pneumologie (AFAP), qui se tiendra à Oran les 24 et 25 mars prochain, a-t-on appris auprès de cette association.

Ce congrès verra la participation d'imminents spécialistes algériens et français qui débattront de différents aspects liés à la spécialité de pneumologie, en particulier les cancers broncho-pulmonaires, les maladies du sommeil et l'obésité, entre autres.

«C'est un véritable challenge que de regrouper autant de compétences pendant deux jours pour développer et échanger les expériences et faire profiter au maximum les jeunes médecins algériens d'autres expériences et connaissances à travers des échanges scientifiques denses, pour promouvoir le traitement de cette pathologie et principalement tout ce qui a trait au cancer broncho-pulmonaire», a-t-on souligné de même source.

Deux jours durant, plus d'une vingtaine de communications seront animées par des spécialistes algériens et français abordant, entre autres, la prise en charge de l'asthme sévère, le ren-

forcement du dispositif de contrôle de la tuberculose à Oran, l'immunothérapie et les cancers broncho-pulmonaires et l'asthme chez l'enfant.

En outre, trois ateliers seront encadrés par des experts français au profit de jeunes médecins résidents, le premier sur la radiologie, le second sur les urgences chirurgicales: prise en charge d'un hémithorax et le dernier sur le sommeil: cas cliniques.

-17ème Panarab Cancer Congress 2017 - 20 au 22 avril 2017 à Alger

-Congrès annuelle de la Société Algérienne de Chirurgie Urologique «SACU», la Société Algérienne d'Urodynamique et de Pelvipérinéologie «SALUDPP» et l'Association des Urologues de Constantine «ASUR» - 27 au 29 avril 2017 à Constantine

-2èmes journées de gastroentérologie «Brahim Touchene» - 4 et 5 mai 2017 à Batna

-5ème congrès médical et les 3èmes congrès maghrébins de médecine générale/médecine de famille - 19 et 20 mai 2017 à Oran

La colonisation peut elle être qualifiée de crime contre l'humanité ?

Telle que posée cette question fausse la réalité de ce que fut la colonisation en Algérie pendant plus de cent trente années (130) et sème la confusion dans son approche qui est plutôt plurielle, d'abord par son agression pour une conquête meurtrière, par sa domination sans partage, par sa répression sauvage et sa réaction criminelle contre le mouvement de libération nationale.



PAR SAFY BENAÏSSA

Avant d'être occupée et administrée, l'Algérie a été agressée et a subi une guerre de conquête par la force des armes pour la déposséder et lui confisquer ses terres, au profit d'une colonie de peuplement soutenue et encouragée par le grand capitalisme financier.

C'est cette guerre de conquête qui a été génocidaire et qui a consisté à l'extermination des populations, à des meurtres collectifs, à une chasse à l'homme bestiale, « de coupeurs de tête et jouisseurs des supplices » (1).

Lisons la prophétie des termes dans lesquelles M. E. F. Gautier avait qualifié cette période :

« Autour des villes côtières que nous occupons, les indigènes ont « disparu » dans cette période meurtrière du début. En faisant la solitude, il est clair que nous avons préparé la base de la colonisation. Et il faut avoir le courage de le reconnaître, il est inutile de le nier sur les toits, mais il serait dangereux de l'oublier parce que les conséquences de nos débuts, absurdemment sanglants se font nécessairement sentir encore : on ne peut pas dire ça n'ait pas été »

C'est cette phase de conquête qui a duré plus de cinquante (50) ans, jalonnée de massacres et de tueries des indigènes qui a constitué la scène et la séquence au sein desquels a été commis le crime contre l'humanité.

LA DOMINATION COLONIALE

La période qui a suivi est celle qui a consolidé l'implantation et la domination de la colonie de peuplement avec ses lois scélérates -le code de l'indigénat est les plus révélateur -.

Anatole France qui a la politique de chasse à l'homme, de dépossession et de spoliation, avait troublé la conscience écrit : « La France a pendant soixante-dix ans, dépouillé, chassé, traqué les arabes pour peupler l'Algérie d'Italiens et d'Espagnols ; est-ce que cette folie coloniale ne finira jamais ? »

Ce pouvoir exorbitant que détenaient les colons sur les indigènes - sujets de la République française- leur conférait un droit léonin, qui a fait dire à M. F. Abbas : « Ils croient exercer sur nous un droit de propriétaire : ils ne peuvent nous parler, nous regarder, agir avec nous qu'en nous considérant comme leurs « indigènes ». Ils croient avoir sur nous un pouvoir de droit divin »

DEUXIÈME ACTE DU CRIME COLONIAL

Le jour de la fête de la victoire sur le nazisme à laquelle s'est joint le peuple algérien pour manifester son désir de s'affranchir, lui aussi, de l'occupation française, s'est enclenché contre la population musulmane un effroyable massacre collectif qui avait mobilisé tous les corps de l'armée coloniale, auxquels se sont joints les ultras armés par les autorités, jusqu'au-delà du mois de mai 1945.

Pourtant cette manifestation organisée par un mouvement nationaliste à Sétif et sa région - Guelma et Kherata- principalement, était pacifique et se voulait être l'expression d'une revendication d'émancipation du joug colonial, qui s'inscrivait dans l'histoire de la libération de toute occupation étrangère que venait de connaître une partie de l'Europe -dont la France - par l'Allemagne nazie.



GUERRE DE LIBÉRATION ET CRIME DE GUERRE DE LA PUISSANCE OCCUPANTE

Les revendications des nationalistes ont tous buté sur une fin de non-recevoir de la France coloniale. Ne s'offrait à eux que la voie de la violence ; comme l'écrivait Lénine « il est vrai que ce qui a été établi par la force ne peut être détruit que par la force ; et la propagande pénètre profondément les masses, elle constitue, elle aussi une force ». C'est pourquoi M. F. Abbas pensait « que l'établissement des rapports normaux entre Européens et non européens, entre Français et Algériens suppose la fin du régime colonial ».

Là encore M. F. Abbas avait une pensée généreuse mais n'était pas partagé par les colons « on peut à la rigueur guérir un cancer de son cancer, mais on ne guérira jamais, ces colonialistes de leur colonisation ».

La guerre fut terrible. Les forces en présence étaient disproportionnées. Les combattants algériens étaient sous-armés, mais combattaient avec vaillance, portés par leur idéal de lutte pour une cause juste, celle de la libération de leur pays, galvanisés par le soutien populaire.

L'armée Française forte de son arsenal militaire, poussée par une population européenne jalouse de ses privilèges, a mobilisé toutes ses ressources pour maintenir sa présence et sa domination, par le recours à sa machine de répression en arrosant au napalm des mechats et douars en rase campagne, par des procédés de torture inhumains à tout prisonnier suspect, et, ce qu'ils ont dénommé corvées de bois - tuerie de sang-froid de détenus à l'intérieur du pays -, les massacres collectifs de population sur qui pesait des « soupçons » de soutien aux moudjahidines.

La guerre de libération nationale menée sous l'égide du FLN, qui, avait pris la forme d'une guérilla -par absence évidente de logistique-, a réveillé les vieux démons coloniaux qui sommeillaient en eux, pour entreprendre l'extermination systématique de la population indigène, qui s'est soldée par le chiffre macabre d'un million et demi de chouhada, sous le fallacieux prétexte du maintien de l'ordre

aux yeux de l'opinion internationale, tout en dissimulant ses pratiques criminelles dont était victime la masse des autochtones.

QUELLE PERCEPTION OUTRE-MER ?

Nous avons rappelé les trois séquences qui ont jalonné, la colonisation dans notre pays, pendant lesquelles ont été perpétrés les différents génocides contre les populations indigènes de ces différentes époques pour évacuer les débats stériles et contradictoires des méfaits ou bienfaits de la colonisation française et encore moins de traduire en justice devant un tribunal criminel la population pied-noire, tel qu'interprété par M. Melenchon, pourtant homme de grande culture et ami de l'Algérie -lui-même descendant pied-noir- par suite à la déclaration d'E. Macron qui a qualifié la colonisation comme crime contre l'humanité.

Cette déclaration avait soulevé un tollé général dans la classe politique française - surtout de la droite et l'extrême droite- et divisé l'opinion publique.

Ce débat franco-français entre hommes politiques de divers horizons, par journalistes interposés, a démontré, sauf rares exceptions, que la classe politique par méconnaissance de leur histoire coloniale, ou plus grave par dissimulation ou déni de celle-ci, pour des fins électorales, fait dans l'approximation, et use de vieux clichés pour tromper et cacher les vérités historiques à leur opinion publique. A entendre ce qui se dit sur les plateaux TV et les reportages de journalistes, l'on se convainc que la majorité des Français n'ont pas été instruits sur ce qu'a été la colonisation depuis la conquête jusqu'à la fin.

L'une des images des plus cocasses, ou sur BFM, est celle d'une dame du troisième âge pied-noire vitupérait contre les ex-colonisés, de n'être pas reconnaissant, en tenant ces propos : « On les a instruit, on les a nourri, on leur a laissé des puits de pétrole et c'est comme ça qu'on est traité ».

Plus de cinquante ans après l'indépendance il se trouve encore des pieds-noirs -pas tous- qui débitent encore ces inepties, c'est symptomatique d'une profonde négation du colonisé, insidieuse et persis-

tante.

Elle est doublement condamnable quand elle est instrumentalisée par certains médias, comme le FN a voulu pousser les harkis à manifester contre la position de Macron. Eux et leurs ascendants qui pourtant ont été victimes du système colonial. D'autre part leur perception de la pratique politique algérienne est analysée à travers leur organisation politique et sociale pour mieux souligner notre supposée incapacité à instaurer les règles démocratiques qu'un Etat de droit aurait imposé.

Une lecture peut expliciter ces assertions : c'est de nous signifier de ne s'en prendre qu'à nous-mêmes d'avoir choisi de rejeter la tutelle qui aurait aidé à intégrer la modernité et corrélativement de se « dédouaner » des méfaits de la colonisation. Mais la réalité de notre condition sociopolitique est due à des causes essentiellement historiques. Le sous-développement est un héritage de l'exploitation coloniale. Socialement, politiquement et culturellement la société algérienne se démarquait complètement de la société européenne de par son histoire qui était aux antipodes de celle de l'occident. Par ailleurs la colonie européenne qui s'était implantée sur le territoire algérien bénéficiait de privilèges exorbitants et vivait en communauté, tournant le dos à la communauté algérienne qui tout en subissant son diktat, l'ignorait à son tour. Les seuls rapports qu'ils entretenaient, l'étaient dans un cadre professionnel dans lequel les ouvriers indigènes étaient dans un état de dépendance. L'activité politique était le fait d'une petite élite -de niveau scolaire- qui a pu accéder aux rares écoles « indigènes ». Elle était étroitement surveillée et limitée à sa plus simple expression. Les nationalistes étaient contraints à agir clandestinement pour la sensibilisation des masses, à investir le syndicat toléré - la CGT - et à éveiller la conscience nationale par le réseau de medersas à l'initiative de l'Association des Oulémas.

C'était des partis nationalistes et non des partis de classes antagoniques. Leur objectif était la libération nationale et non des luttes d'intérêts de classes.

(1) Lire ma contribution « La colonisation aurait été la civilisation nous instruit Mr FILLON »

COUPE ARABE DES VAINQUEURS DE COUPE : L'ALGÉRIE PRÉSENTE AVEC CINQ CLUBS

LE HANDBALL algérien sera représenté par 9 clubs à la 13e édition de la coupe arabe des clubs vainqueurs de coupe de handball (messieurs et dames), organisée du 21 au 31 mars prochain par l'AS Hammamet (Tunisie). Dans la compétition masculine, la petite balle algérienne sera représentée par le GS Pétroliers, champion d'Algérie en titre, le CR Bordj Bou Arréridj, leader actuel du championnat national et le MC Saïda. Outre les trois équipes algériennes, six autres formations ont confirmé leur participation à cette compétition: l'AS Hammamet, club organisateur, le HB Jammel, CS Sakiet Ezzit (Tunisie), Al-Ahly (Arabie Saoudite), Al-Chorta (Irak) et Ahly Tripoli (Libye), a précisé le président de la commission des compétitions de l'Union arabe de handball, Ridha Manai. Concernant le tournoi chez les dames, les équipes engagées sont le Club Africain et l'ASF Sfax (Tunisie) ainsi que le GS Pétroliers et le HBC El Biar (Algérie). Pour rappel, les équipes algériennes seront fixées sur les modalités de la compétition ainsi que sur leurs adversaires à l'issue du tirage au sort prévu pour le 19 mars prochain.

LES CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS REPORTÉS À UNE DATE ULTÉRIEURE

LES CHAMPIONNATS méditerranéens de lutte, prévus du 9 au 12 mars à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Bouidifa (Alger), ont été reportés à une date ultérieure, a indiqué jeudi de la Fédération algérienne des luttas associées (FALA). «La compétition a été reportée par le Comité méditerranéen de lutte (CML) suite à l'engagement de plusieurs Fédérations sportives dans le processus de renouvellement de leurs instances», a fait savoir, à l'APS, le président de la FALA, Rabah Chebah. Pour le président de l'instance fédérale de lutte, la compétition «aura lieu, probablement en septembre ou octobre prochain.» Pour rappel, le Comité méditerranéen de lutte (CML), réuni le 20 novembre dernier à Madrid en assemblée générale ordinaire puis extraordinaire, a attribué à l'Algérie l'organisation des prochains championnats méditerranéens juniors, seniors et U-23.

CYCLISME - TOUR INTERNATIONAL DU GABON :

4e étape annulée, Mansouri toujours en blanc et bleu

LA 4E ÉTAPE de la Tropicale Amissa Bango 2017 (Gabon) a été annulée. Devant se dérouler jeudi entre les villes de Fougamou et Lambaréné (110 km), cette course n'a pas eu lieu «en raison d'un incident technique d'un des avions qui devait transférer les coureurs de la Province du Haut-Ogoué vers Lambaréné», a indiqué le site officiel de la compétition. Après trois étapes disputées sur les routes gabonaises sans accrocs, la 12e édition de la traditionnelle Tropicale Amissa Bango a connu jeudi un coup d'arrêt, imprévu, imputé à des problèmes avec les avions prévus pour le transbordement des coureurs entre Franceville, où s'est disputée la 3e étape, et Lambaréné, point de départ de la 4e étape.

FÉDÉRATIONS SPORTIVES: EL HADI OULD ALI (MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS) «Nous avons enregistré des lacunes dans les textes de loi»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a indiqué mercredi à Alger que suite aux enquêtes de ses services, «certaines lacunes» dans les textes de loi régissant les Fédérations sportives ont été enregistrées.»

Nous avons constaté sur le terrain que les textes de loi ne sont pas toujours applicables, notamment la loi 13/05 relative à l'organisation et au développement des activités sportives et physiques. Des journées d'étude sont alors prévues pour la révision de certains d'entre eux et l'accompagnement des responsables sportifs dans la gestion des Fédérations», a déclaré M. Ould Ali en marge de la 2e cérémonie de remise des aides aux clubs de football amateur regroupant 12 wilayas. «Nous avons également constaté que la majorité des Fédérations ne se conforment pas aux textes réglementaires des statuts types des instances sportives. Dans la plupart des cas, nous avons remarqué que les Fédérations n'ont pas mis en place un collège technique national et une commission financière, organe chargé du contrôle interne des instances fédérales», a-t-il ajouté. En cette période de renouvellement des instances sportives nationales, le ministre de la Jeunesse et des Sports a appelé les nouveaux élus pour le mandat olympique 2017-2020, à respecter les textes de loi qui régissent le mouvement sportif national.



«Conformément à la loi 13/05 (article 5 - disposition générale), l'Etat qui joue le rôle de régulateur et de contrôleur, conduit la politique nationale du sport en concertation avec les acteurs du mouvement sportif national, dans le seul souci de développer le sport algérien», a-t-il souligné. D'autre part, le ministre a révélé que son département comptait proposer aux pou-

voirs publics d'élargir cette mesure d'aide financière à d'autres sports. «Un grand chantier nous attend pour préparer dans les meilleures conditions nos athlètes aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020. La préparation pour les JO-2020 débute dès maintenant. Il faut se mobiliser et travailler main dans la main pour atteindre nos objectifs», a souhaité M. Ould Ali.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE D'HALTÉROPHILIE (FIH):

Le Président Tamas Ajan satisfait de l'apport de l'Algérie dans le développement de la discipline en Afrique

LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale d'haltérophilie (FIH), le Hongrois Tamas Ajan, s'est félicité de l'apport de l'Algérie dans le développement de la discipline en Afrique et dans le monde arabe, lors d'une rencontre avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Ce dernier a reçu au siège de son département à Alger une délégation de la Fédération internationale d'haltérophilie, conduite par Tamas Ajan, en présence du président réélu de la Confédération africaine d'haltérophilie (CAH), le Libyen Khaled Mehalhal et son vice-président, l'Algérien Abdelaziz Brahimi. Les présidents des

instances internationale et continentale ont exprimé «leur satisfaction quant à l'apport de l'Algérie dans le développement de l'haltérophilie en Afrique et dans le monde arabe, exprimant leur volonté de renforcer les relations de coopération avec la Fédération algérienne», indique jeudi un communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les deux hommes ont renouvelé, à cette occasion, leur soutien à l'Algérie dans le cadre de l'organisation des prochains Jeux africains de la jeunesse (JAJ) prévus en 2018, ajoute-t-on de même source. De son côté, M. Ould Ali s'est félicité du déroulement à Alger des

travaux des assemblées générales ordinaires et électorales de la CAH «en signe de soutien au développement de cette discipline en Algérie et les résultats honorables réalisés sur le plan continental et international par les sportifs algériens». Khaled Mehalhal a été réélu à la tête de la CAH pour le mandat olympique 2017-2020, lors du congrès tenu mardi à Zéralda (Alger). Pour sa part, le président de la Fédération algérienne d'haltérophilie, Abdelaziz Brahimi, a été réélu au bureau exécutif de l'instance africaine. Il exercera comme vice-président de la Confédération africaine durant le prochain mandat.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BODYBUILDING ET POWERLIFTING:

Moussa Messaour réélu à la tête de la FABP

MOUSSA MESSAOUR a été réélu pour un nouveau mandat à la tête de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABP), lors de l'assemblée générale électorale (AGE) organisée jeudi au Centre des fédérations sportives à Dely Ibrahim (Alger). Candidat unique au poste de président, Messaour a récolté la totalité des voix des 19 membres présents. Treize (13) personnes ont déposé leur candidature au bureau exécutif de la FABP et l'assemblée générale a procédé à l'élection de six (6) d'entre elles, en l'occurrence Mustapha Raoui, Anouar Idris, Thouraya Kendouci, Nadjah Abde-

louhab Kamel, Youcef Grini et Slimane Bouchkoura. Après son élection, Messaour s'est engagé à «consolider les acquis du précédent mandat de la fédération et entamer un travail dans la continuité qui s'articulera sur trois axes : développement-formation, dynamisation de la pratique sportive au Sud et sélections nationales.» Nous allons opter pour la création de pôles de développement qui seront dotés de moyens répondant aux normes internationales pour permettre aux clubs de réaliser les objectifs de la politique tracée notamment en matière de détection et de prise en charge

des jeunes talents», a expliqué Messaour. Le Sud du pays bénéficiera, selon le patron de la FABP, de «mesures spéciales» avec la création d'instances chargées de la promotion du bodybuilding, fitness et powerlifting. Messaour, qui a dirigé la Fédération durant le mandat 2013-2016, s'est dit «motivé» pour aller encore de l'avant. «Les sélections nationales, vitrine de l'Algérie à l'étranger, auront les moyens pour progresser davantage après avoir atteint le 4e rang sur le plan mondial en messieurs et enregistré des résultats encourageants au niveau africain chez les dames», a-t-il promis.

22^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 1MOBILIS (ACT 2)

Le stade du 05 Juillet centre de tous les intérêts



Le 102^e derby de la capitale toutes compétitions confondues entre l'USM Alger et le MC Alger sera aujourd'hui a menu de cette seconde étape de la 22^e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis entamé faut il le rappeler hier.

Les regards seront donc tournés vers le temple du football national, le mythique stade du 05 Juillet qui sera encore une fois le théâtre d'une belle et chaude explication entre deux vieilles connaissances ayant éternellement des comptes à régler. Une certitude, le rendez vous en question se jouera à guichets fermés et ne manquera ni de piments ni de suspens tant les deux antagonistes du jour nourrissent les mêmes ambitions dans cette partie haute du tableau, le vainqueur de cette affiche prendra sûrement une option pour la course au titre. Les Rouge et noir de Soustara sortant de deux victoires consécutives qui les ont relancés dans le bon wagon partent avec un meilleur moral que les Mouloudéens plutôt affecté par leur défaite concédée sur cette pelouse du 05 Juillet face à l'ES Sétif, l'autre prétendant en force pour le sacre final. Un duel synonyme de la confirmation pour les Usmistes et le rachat pour le Doyen. Les deux équipes qui faut il le rappel occupent pour le

moment conjointement la 3^e place avec 34 points ne jurent que par la victoire pour espérer rester coller à la roue de l'Entente, leader en sursis avec (38 points) et plus à l'aise cet après midi pour passer l'écueil du RC Relizane à domicile. Le faux pas est interdit dans les deux camps et pour les statistiques actuelles et pour l'orgueil des supporters des deux équipes. Mouassa qui vivra pour l'occasion son premier derby de la capitale en question aura du pain sur la planche pour éviter de sombrer dans une spirale négative d'autant que beaucoup lui ont fait porter la responsabilité de la défaite contre les Sétifiens. En face, Paul Putt qui semble avoir trouvé la solution pour aligner a chaque fois une composante gagnante sera lui aussi au rendez vous pour vivre le plus beau derby du pays dans un stade qui sera sans nul doute riche en couleurs. Que les 22 acteurs soient dignes de leurs aînés et nous offrent un spectacle de qualité au grand bonheur des nostalgiques. Que le meilleur l'emporte. L'affiche du jour en question ne devrait pas pour tant faire de l'ombre aux rencontres du jour. A commencer par la sortie de l'USM Bel-Abbès, en position de dauphin, en appel pour un sérieux examen à Béchar devant une équipe local qui n'a pas pour habitude de se laisser marcher sur les pieds à domicile. Les Sudistes revenus avec un bon point de Tizi ouzou et déléster du poids de leur challenge continental après une sortie prématurée mais honorable, ne comptent pas faire de cadeau à leur adversaire du jour pour se

hisser un peu plus haut au classement. El Kheddra version Cherif El Ouazzani a les qualités requises pour ne pas rentrer bredouilles et cela ne peut que nous promettre une chaude explication. L'autre match à suivre ne manquera pas de piments à Cirta où le CS Constantine en déclin et malchanceux surtout dans ses derniers sorties attend d'un pied ferme le CR Belouizdad pour renouer avec la victoire et chasser le doute. Les Belouizdais victorieux in extremis du DRBT seront privés de leur butteur, Hamia. Un match ouvert à tous les hypothèses tant les deux équipes ont besoin de se mettre à l'abri. C'est le cas de le dire aussi pour le DRB Tadjenanet, en quête de points et de sérénité aussi et la mission du jour pour Boughra a et ses poulains face à l'USM Harrach, sera des plus compliquées. Enfin, au stade du 20-Août 1955 de Ruisseau, le NA Hussein Dey et l'O. Médéa, logés à la même enseigne, se livreront un duel sans merci où le vainqueur prendra un ascendant psychologique. Les Sang et Or seront en position de force avec leur public pour passer l'écueil du jour mais attention à l'OM qui va se présenter telle une bête blessée après sa lourde défaite à homme face à l'USM Alger.

S.S

AUJOURD'HUI

Tadjenant (15h): DRBT-USM Harrach
Constantine (16h): CSC-CR Belouizdad
Alger (20 Août 55) (17h): NAHD-O.
Médéa
05 juillet Alger (17h45):
USMA-MC Alger

AGE DE LA FAF : HASSAN HAMAR À LA TÊTE DE LA COMMISSION DE RECOURS

LE PRÉSIDENT de l'ES Sétif Hassan Hamar a été désigné à la tête de la commission de recours en vue de l'Assemblée générale électorale (AGE) de la fédération algérienne de football (FAF) prévue le lundi 20 mars, a annoncé la FAF mercredi sur son site officiel. Outre Hamar, la commission de recours est composée de deux autres membres: Mohamed El Morro (président ASMO) et Abdelhak Khebbouz (Ligue de Bordj Bou Arreridj). Par ailleurs, la commission de candidatures est présidée par Ali Baâmeur, et compte dans ses rangs trois membres: Mohamed Zerouati (président JSS), Rachid Oukali (Ligue d'Alger) et Miloud Ghorbal (Ligue d'Oran). L'instance fédérale rappelle que «les candidats aux postes de président de la FAF ou membre du BF doivent obligatoirement remplir les conditions d'éligibilité en vigueur figurant dans les statuts, règlement et code électoral de la FAF approuvés par la fédération internationale». Le dépôt des candidatures est fixé du 13 février au 12 mars, alors que la publication de la liste des candidats est prévue le 13 mars. Les éventuel recours seront traités les 14 et 15 mars, tandis que la liste définitive des candidats sera publiée le 16 mars. Le président sortant Mohamed Raouraoua ne s'est toujours pas prononcé sur son intention de briguer ou non un troisième mandat à la tête de la FAF.

MAHREZ DANS LE VISEUR DU PARIS SAINT-GERMAIN POUR REMPLACER PASTORÉ

ELLE COURRE la rumeur concernant l'avenir de Marhrez. Les médias italiens l'annoncent avec insistance à Milan où les deux clubs Lombardes sont entrés en concurrence pour enrôler l'international Algérien, la saison prochaine, l'Inter de Milan et le Milan AC. Riyad Mahrez pourrait prendre la direction du Paris SG pour remplacer l'Argentin, Javier Pastore, sur le départ selon, la presse française. Le site buzzsport vient de mentionner: «Le PSG pourrait encore faire de grands changements dans son milieu du terrain lors de la prochaine intersaison. Pastore trop souvent blessé pourrait partir l'été prochain. En cas de départ de Pastore, le PSG pourrait rechercher un meneur de jeu et pourrait faire un très beau coup en relançant Mahrez. Il faut dire que Riyad Mahrez n'était pas intéressé du tout par le challenge du PSG. Interrogé il y a quelques mois au micro de Canal+, le milieu offensif algérien et Ballon d'Or africain avait déclaré: «Le PSG ne m'intéresse pas pour le moment». D'ici à la fin de l'exercice, il pourrait y avoir beaucoup de rebondissement surtout si les Parisiens remportent la Ligue des champions européenne.



CHELSEA : CONTE INSISTE POUR GHOLAM

N'AYANT toujours pas encore prolongé son contrat avec Naples, Faouzi Ghoulam pourrait changer d'air l'été prochain et quitter la Série A. Plusieurs cadors européens sont sur ses traces. Mais selon CalcioMercato, l'entraîneur de Chelsea, Antonio Conte insiste au plus haut point auprès de ses dirigeants pour le recrutement de Ghoulam l'été prochain.

Équipe nationale A' : 21 joueurs en chantier à partir de demain à Sidi Moussa

LA SÉLECTION NATIONALE A' entamera son premier chantier pendant trois jours soit du 05 au 07 mars, au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en prévision des prochaines échéances officielles, a indiqué la Fédération algérienne de football mercredi. Le sélectionneur national des A' Taoufik Korichi a fait appel à 21 joueurs évoluant dans le championnat de Ligue 1 et dont la moyenne d'âge est de 24 ans pour prendre part à ce premier stage. La sélection A' disputera deux matchs amicaux durant la prochaine date de la fédération internationale (FIFA) en mars prochain face au Soudan. Ces deux tests entre dans le cadre des préparatifs en vue des qualifications du championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 prévu au Kenya.

L'équipe algérienne sera opposée à la Libye dans le cadre des qualifications de la Zone nord. Le match aller à domicile se jouera entre le 11 et le 13 août 2017 alors que la seconde manche aura lieu entre le 18 et le 20 août 2017. Les vainqueur de cette double confrontation se qualifiera directement pour le CHAN-2018 prévu du 11 janvier au 2 février 2018 au Kenya. L'Algérie avait été suspendue de la dernière édition tenue en 2016 au Rwanda pour avoir déclaré forfait aux éliminatoires alors qu'elle devait affronter la Libye. Liste des 21 joueurs convoqués. Gardiens de but : Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa), Mustapha Zeghba (USM El Harrach), Oussama Litim (DRB Tadjenant) Défenseurs : Riad Kamar Eddine Ken-

niche (ES Sétif), Mohamed Khoutir Ziti (ES Sétif), Abdelkader Bedrane (ES Sétif), Mohamed Benyahia (USM Alger), Saâdi Redouani (JS Kabylie), Houari Ferhani (JS Kabylie), Mohamed Amine Madani (USM El Harrach) Milieux de terrain : Akram Djahnit (ES Sétif), Zakaria Mansouri (MC Alger), Oussama Chita (MC Alger), Abderraouf Benguit (USM Alger), Abderrahmane Bourdim (JS Saoura), Messala Merbah (JS Saoura) Attaquants : Abdelhakim Amokrane (ES Sétif), Mohamed Hicham Nekkache (MC Alger), Abderrahmane Meziane (USM Alger), Mohamed El Hadi Boulaouidat (JS Kabylie), Mohamed Amine Abid (NA Hussein Dey).

IL PAIE LES COURSES D'UNE MAMIE ET DEVIENT UN HÉROS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

"IL DEVRAIT y avoir plus de gens comme lui dans le monde". Ryan O'Donnell faisait ses courses avec ses deux enfants quand il s'est retrouvé à la casse avec une dame âgée. Cette dernière éprouvait visiblement quelques difficultés à régler la note puisque sa carte bancaire était refusée par le terminal. Voyant qu'elle commençait à être prise de panique, le père de famille s'est dirigé vers la caisse pour régler lui-même la note de 66 dollars. Un geste de très grande classe qui lui a valu de nombreuses marques de sympathie sur les réseaux sociaux, quand sa bonne action a été dévoilée par Luke, lui aussi présent dans le magasin.

"Il devrait y avoir plus de gens comme lui dans le monde. Si nous savions tous comment donner, imaginez comme la vie pourrait être incroyable", écrit un internaute, cité par 20 Minutes. "Le monde, qui semble être en train de sombrer dans la paranoïa et la haine, continue de donner", souligne un autre.

La chaîne australienne 9 News a réussi à retrouver Ryan, qui a confié qu'il était un peu surpris par autant d'engouement. "Elle



me faisait tellement penser à ma grand-maman que je n'ai pas pu la laisser", dit-il. "J'ai simplement agi comme mon papa et ma maman me l'ont appris." Alors que la mamie a voulu prendre les coordonnées de Ryan pour le rembourser, ce dernier a refusé. "Il lui a juste dit: 'Ne vous inquiétez pas, passez une bonne journée'", raconte Luke sur Twitter.

SURRÉALISME BELGE: UN FEU DE CIRCULATION ATTACHÉ AVEC DU RUBAN ADHÉSIF

GROS avantage : c'est facile et rapide. Question: comment attacher un feu de circulation facilement et rapidement sur un poteau? Avec du ruban adhésif, bien sûr. Cette "oeuvre d'art", à classer dans la catégorie des

surréalismes belges, a été repérée près de la Gare Centrale à Bruxelles, comme le précise Het Nieuwsblad. Reste à voir si cette répara-



tion ingénieuse représente une solution à long terme. C'est un autre débat.

Le saviez-vous

L'EAU CHAUDE GÈLE PLUS VITE QUE L'EAU FROIDE !



Ceci est connu comme l'effet Mpemba. Mpemba est le scientifique qui a observé que l'eau chaude gèle plus vite que l'eau froide et c'est aussi le cas du lait. Cette constatation semble défier la raison. En effet, Un récipient d'eau chaude devrait prendre plus de temps pour se transformer en glace qu'un récipient d'eau froide, car l'eau froide à une longueur d'avance dans la course à 0°C (le point de congélation de l'eau). Cependant, vous pouvez tester vous-même pour voir le résultat.

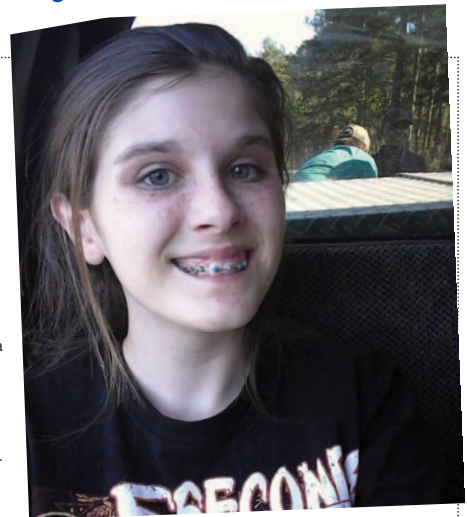
CE CHIEN PARVIENT À DIRE "MAMAN" POUR UNE FRIANDISE



ALORS que l'enfant n'arrive pas à prononcer le mot "maman", le chien, lui, y arrive parfaitement. Lorsqu'on essaye de faire dire son premier mot à un enfant, toutes les techniques sont bonnes; aussi est-ce la raison pour laquelle une jeune maman essaye, tant bien que mal, d'apprendre à son fils à dire le mot "maman" en échange d'une bouchée de panade. Mais c'était sans compter sur son

chien qui, visiblement captivé par la cuillère de nourriture, a largement devancé le petit homme. Sur cette vidéo, qui a rapidement fait le tour de la toile, on peut en effet entendre distinctement le berger australien dire "mama" à plusieurs reprises. Malheureusement pour lui, cette prouesse n'aura pas suffi pour avoir une petite bouchée.

Le web se déchire pour le selfie "terrifiant" de cette adolescente



A PREMIÈRE VUE, le selfie de Haley Ogletree est tout à fait banal. L'adolescente pose tout sourire à l'arrière d'un pick-up, alors que son frère se trouve à l'arrière-plan. Sa mère Jessica a pourtant bien failli s'étrangler en regardant attentivement la photo. "Cette photo a été prise par ma fille de 13 ans aujourd'hui à Paradise à Tifton (Géorgie)", écrit Jessica en publiant la photo sur Facebook. "Vous pouvez voir mon fils Kolton à l'arrière mais aussi un homme à sa droite!!! Cet homme n'était PAS avec eux aujourd'hui et il n'y avait personne d'autre à l'endroit où ils pêchaient! Les seules personnes présentes étaient Haley, Kolton et leurs grands-parents Dennis et

Vera. Haley parcourait ses photos quand elle a vu ça. Inutile de vous dire qu'elle était terrifiée et qu'elle m'a appelé! Moi je trouve que c'est chouette car c'est l'anniversaire de Kolton aujourd'hui et il a capturé le plus gros poisson qu'il a jamais pêché! C'est comme si l'homme

était content pour lui!" La photo est rapidement devenue virale. Dans les commentaires, beaucoup tentent de trouver une explication rationnelle à cet étrange phénomène. Mais ils sont aussi nombreux à penser qu'il s'agit d'un esprit. Et vous?

GALAXY S8 :

le smartphone de Samsung n'a presque plus de secrets

A un mois de la présentation officielle du nouveau flagship, la plupart de ses caractéristiques sont connues et presque confirmées.

Absent remarqué du dernier Mobile World Congress, le Galaxy S8 de Samsung continue néanmoins à être sous le feu des projecteurs. Le géant sud-coréen n'a lâché qu'une seule information : la présentation officielle du terminal qui doit faire oublier au plus vite le fiasco Note 7 aura lieu à New York le 29 mars prochain. Mais entre-temps, les rumeurs autour du smartphone se multiplient et se confirment à travers des vidéos et des images. Tour d'horizon...

-DESIGN, ÉCRAN, SPÉCIFICATIONS

Ce S8 devrait enfin trancher en matière de design par rapport à ses prédécesseurs. Selon l'image "officielle" qui a fuité ce mercredi, on note un écran de 5,8 pouces courbé vraiment bord à bord, l'absence de bouton physique en façade et un design général revu et corrigé.

Il embarquerait des processeurs haut de gamme Snapdragon 835 et l'Exynos 8895, un stockage se hissant à 256 Go contre 32 Go extensibles en microSD avec le S7. Côté mémoire vive, on parle de 4 à 6 Go, ce qui placerait le S8 dans le haut du panier.

-UNE BONNE DOSE D'IA

Les constructeurs de smartphones vont-ils se livrer à des batailles d'IA pour tenter de se démarquer sur un marché de plus en plus saturé ? Encore faudra-t-il pour cela que les utilisateurs se montrent convaincus par ce type d'outil. Si tel devait être le cas, les futurs propriétaires du Samsung Galaxy S8 pourraient disposer d'un sérieux atout sur le Pixel de Google et son Assistant. Selon SamMobile, le coréen soignerait son propre assistant personnel.

Surnommé officieusement Bixby, ce dernier supporterait à la sortie 7 ou 8 langues, contre deux seulement (Anglais et Allemand) pour Assistant sur Pixel.

L'application Google Allo, qui exploite aussi Google Assistant et fonctionne sur plus de terminaux, supporte elle 5 langues. A noter, Samsung a récemment déposé en Europe pour une marque appelée "Samsung Hello". Et d'après la description communiquée, ce produit pourrait exploiter l'IA.

Ce n'est pas la première fois que Samsung essaie de supplanter Google. Le coréen espère substituer à l'outil de recherche



vocale de Google son application S Voice. Toutefois, Samsung a largement reculé sur les apps préinstallées et fermé certains de ses services.

Il sera donc intéressant de voir si l'IA Bixby sera en mesure de rivaliser avec les autres assistants déjà établis sur le marché, en particulier dans ces premiers jours de l'IA sur téléphones. Outre sa maîtrise de 7 à 8 langues, Bixby, devrait pouvoir gérer les paiements, contrôler les apps natives ou encore identifier des objets et du texte grâce à la caméra...

-AUTONOMIE : UNE BATTERIE PLUS PUISSANTE ?

Epinglé sur la question des batteries (qui seraient seules en cause dans ces explosions), Samsung pourrait tout de même mettre en avant les gains en autonomie de son prochain smartphone.

En effet, selon le journal coréen Itcle, on trouvera des batteries de 3250 mAh et 3750 mAh sur les S8 et S8+ contre 3000

mAh et 3600 mAh pour les S7.

-MODE PC VIA UN DOCK

Le S8 serait bel et bien doté d'une sorte de mode Continuum. Comme certains terminaux sous Windows 10 Mobile, l'idée est d'offrir une expérience PC de bureau en connectant le smartphone à un écran, une souris et un clavier. L'utilisateur retrouve alors un environnement de "travail élargi" n'ayant plus rien à voir avec Android qui serait baptisé "Samsung Desktop Experience", autorisant les multitâches notamment.

-L'APPAREIL PHOTO

Pour suivre la tendance du marché, le capteur (il n'y en aura qu'un) serait amélioré et toujours basé sur la technologie Dual Pixel.

Les performances en basse luminosité seraient meilleure et les prises de vue plus rapides. On trouverait également une fonction de reconnaissance d'objets grâce à l'assistant intelligent Bixby.

-DISTRIBUTION

Le coréen prévoirait un lancement supérieur à celui réalisé avec le S7, le précédent modèle de la gamme. Pour le démarrage, le coréen avait alors prévu 12 millions de terminaux. Samsung viserait avec le Galaxy S8 pas moins de 16 millions d'unités.

Il aurait pour cela commandé 10 millions d'écrans pour la version S8 et 6 millions d'écrans OLED pour sa déclinaison S8 Plus.

Il pourrait aussi s'agir pour lui de sécuriser ses approvisionnements alors qu'Apple s'approprierait à lancer un terminal doté d'un écran OLED - l'iPhone X.

Toujours selon The Investor, le premier constructeur mondial de smartphones compterait bien aussi battre les précédents records de vente de sa gamme Galaxy S en écoulant 60 millions de S8, dont 55 millions dès cette année.

Pour rappel, Samsung aurait écoulé 48 millions de smartphones S7 et 45 millions de S6. Le coréen se montrerait donc très ambitieux. D'autant que le marché des terminaux mobiles a nettement ralenti et que de nouveaux acteurs s'attaquent désormais au segment du haut de gamme.

APPS FANTÔMES, MAIS MENACE RÉELLE POUR LES UTILISATEURS D'ANDROID

MÊME après avoir été éjectées de la boutique d'applications Android, les apps malveillantes peuvent rester une source de traces pour les personnes les ayant téléchargées.

Près d'un demi-million d'utilisateurs d'Android pourraient être exposés à un piratage, du phishing ou à d'autres menaces. La cause de ce risque ? Ils continuent d'utiliser ou de conserver sur leur terminal des apps téléchargées sur Google Play et depuis supprimées par la firme car jugées notamment déloyales ou malveillantes.

Avec plus de deux millions d'apps disponibles sur la boutique officielle Android, il arrive parfois que des logiciels malveillants parviennent à passer les barrières de sécurité déployées par Google et atteignent l'utilisateur.

Le ransomware Charger s'est par exemple déguisé en application censée améliorer l'autonomie de la batterie. Le malware espion Dresscode se dissimulait sur Google Play derrière des jeux, des thèmes, skins et autres apps Android.

Ces applications sont généralement identifiées par les équipes de sécurité de Google ou des chercheurs tiers, puis retirées de l'app store.

Mais si la menace disparaît du Play Store, les utilisateurs ayant par erreur installé ces logiciels malveillants depuis la boutique officielle ne sont pas nécessairement informés des risques encourus. Selon Intel Security, 4000 apps ont été retirées de Google Play l'année dernière sans que les utilisateurs en soient informés. Certaines étaient malveillantes, d'autres simplement abandonnées par leurs développeurs.

"Les apps mortes doivent faire l'objet d'un avis de rappel comme d'autres produits défectueux" juge Intel Security.

Selon des données de télémétrie collectées par McAfee Mobile Threat Research, plus de 500.000 terminaux Android seraient toujours concernés par des applications fantômes. Les utilisateurs et potentiellement leurs entreprises seraient par conséquent exposés à des malwares et fuites de données. Parmi ces menaces figure un cheval de Troie conçu pour dérober les mots de passe. L'app offrirait d'aider l'utilisateur à gagner des followers sur Instagram. Une fois téléchargée depuis Google Play, l'app malveillante dirigeait la victime vers une fausse page d'authentification Instagram dans le but de voler ses identifiants.

I Love Filter était également un trojan caché derrière une app de photo. Elle aurait été téléchargée plus d'un million de fois. L'app envoyait entre autres des messages surtaxés. Bien que malveillante, l'appli était créditée d'une note de 3,5 sur 5,0 sur Google Play.

Pour les chercheurs d'Intel Security, "le système de notation ne suffit pas à évaluer les applications et les menaces" - et Google devrait donc informer les utilisateurs qu'ils utilisent encore une application malveillante.

"Il est temps pour les gestionnaires de magasins d'applications de notifier les utilisateurs touchés pour les aider à préserver leur sécurité et protéger leur vie privée" recommande le rapport.

"Pour éviter de perdre des données personnelles sur des applications mortes, les consommateurs doivent accorder une attention particulière aux applications qu'ils ont téléchargées et rechercher le développeur et les critiques sur toute application avant de l'installer" explique Raj Samani, CTO EMEA d'Intel Security.

ASUS PART À L'ASSAUT DU RASPBERRY PI 3 AVEC LA TINKERBOARD

ASUS a donné le coup d'envoi de sa nouvelle machine Tinkerboard. Celle-ci se présente comme un nano ordinateur concurrent du Raspberry Pi 3. La machine d'Asus se veut plus puissante, mais aussi plus chère que le concurrent britannique. Un nouvel acteur se lance dans la course au Raspberry Pi. Asus inaugure aujourd'hui sa Tinkerboard. Ce nano ordinateur vient jouer directement sur les terres du Raspberry Pi 3, dernière incarnation de la ligne de nano ordinateurs à grand succès de la fondation Raspberry. Asus entend donc se tailler une part du gâteau, tout comme d'autres constructeurs tels qu'Intel ayant choisi de venir faire concurrence au Raspberry. Pour faire face, Asus entend miser sur sa nouvelle machine, la Tinkerboard.

Celle-ci se révèle plus puissante que le Raspberry Pi 3, mais reste dans un ordre de puissance comparable. On pourra ainsi compter sur un processeur Quad core 1.8GHz ARM Cortex-A17 CPU, épaulé par 2 Go de mémoire LDDR3. En termes de connectique, on retrouve sur la carte d'Asus les connecteurs classiques : Wifi, prise Ethernet Gigabit, 4 ports USB 2.0 et GPIO. Principale différence, la carte embarque un port HDMI 2.0 capable de diffuser des contenus en qualité 4K.

La Tinkerboard d'Asus se démarque néanmoins sur le prix, puisque les précommandes indiquent une machine vendue pour 68 dollars ou 45 livres sterling. C'est légèrement supérieur au Raspberry Pi, dont la version 3 est généralement proposée aux alentours de 45 dollars.

Asus propose également son propre OS basé sur Debian pour faire fonctionner la machine, tout comme le Raspbian de Rasp-



berry, mais évoque également le support à venir d'Ubuntu, OpenSuse et Kodi. Pour l'instant les précommandes de la carte sont ouvertes, et les premiers exemplaires devraient être livrés dans le courant du mois de février.

COMMENT LES ASTICOTS PEUVENT-ILS AIDER À ÉLUCIDER UN CRIME ?



Les asticots au service de la justice ?

Après un meurtre, les insectes, en particulier les mouches à viande et leurs larves (plus communément appelés asticot), peuvent fournir d'importants indices aux enquêteurs.

Les mouches à viande adultes ont un odorat très développé et trouvent l'odeur de la viande en décomposition fort appétissante. Elles colonisent les cadavres peu après leur mort et, comme elles ont un développement très rapide, la taille et l'âge des asticots retrouvés sur un corps permettent de déterminer la date — et parfois le lieu — du décès.

En Écosse en 1935, des restes humains furent retrouvés dans un petit ravin. Des larves de mouche à viande et d'autres asticots furent découverts sur les corps en décomposition. Ces restes furent plus tard identifiés comme ceux de la femme et de la bonne du docteur Buck Ruxton de Lancaster. Un médecin évalua l'âge des larves et des asticots, ce qui fournit des indices essentiels quant à la date des meurtres. Grâce à ces asticots, le docteur Ruxton fut jugé pour ces deux meurtres, condamné et pendu.

Voici un autre exemple où l'asticot a permis de résoudre une affaire de crime. La Ferme des Corps, située dans le Tennessee aux États-Unis, n'est pas une ferme comme les autres. C'est un centre qui étudie la décomposition des corps morts grâce à de vrais cadavres humains. Les chercheurs utilisent les corps qui ont été légués à la science et les placent dans toutes sortes de situations, comme par exemple dans une voiture, dans l'eau, dans une zone boisée, sous terre, etc. pour étudier l'action des insectes.

Contrôler un fauteuil roulant par la pensée, c'est possible

Trois étudiants de l'école d'ingénieurs Esme Sudria ont réalisé un étonnant prototype capable de piloter un fauteuil roulant à l'aide de signaux cérébraux. Neuromov n'est pas sur le marché, mais démontre la faisabilité du concept. Bien sûr, les inventeurs comptent ne pas en rester là.



Contrôler la vitesse et la direction d'un fauteuil roulant à moteur électrique à l'aide des ondes cérébrales captées par un casque Mindwave : c'est l'idée qui est venue à Karim Ait Abderrahim, responsable du laboratoire Énergie & Systèmes de l'Esme Sudria, une école d'ingénieurs. Il en a confié le projet à trois étudiants, Pierre Pagliughi, Grégoire Lerondeau et Kevin Martins.

La réussite est complète puisque le prototype de ce « contrôle par la pensée » est désormais fonctionnel. Une carte électronique de 10 par 8 cm récupère le signal Bluetooth envoyé par le casque EEG (pour électro-encéphalogramme) et commande les moteurs du fauteuil.

« Il existe un système expérimental en Australie, mais il impose un ordinateur et des capteurs » explique Pierre Pagliughi à Futura-Sciences.

Là réside l'avancée technique : le système est simple.

Le fauteuil est commandé par la concentration et le clignement des yeux

Il repose sur le casque Mindwave, de la société Neurosky, un des plus répandus du genre qui ne comporte, cependant, qu'une seule électrode. Les signaux recueillis sont donc assez sommaires et ne viennent pas que du cerveau lui-même, mais aussi des muscles de la face. Les ingénieurs s'en sont accommodés en extrayant deux formes de signaux : l'un, associé à la concentration qui sert à com-

mander la vitesse et l'autre, au clignement des yeux, ce qui permet de choisir la direction. Le dispositif est donc utilisable par des personnes avec un fort handicap physique. « Il y a deux réglages à faire pour l'adapter à la personne.

Quelques minutes voire quelques heures au maximum suffisent pour que l'utilisateur puisse s'en servir. » Comment passer de la carte électronique aux mouvements du fauteuil d'un modèle du commerce ? « La commande habituelle est un joystick. Nous avons attaqué par là. Mais nous pensons à un système plus direct. » Les ingénieurs en herbe ont

bien l'intention de poursuivre l'aventure.

Leur réalisation avait déjà été sélectionnée par le Symposium 2014 de l'école, comme Handi'Light, dont nous avions parlé.

Elle est aussi lauréate pour les projets innovants de la région Ile-de-France Est, ce qui lui vaut la promesse d'une aide de 45.000 euros si un partenariat est engagé avec une entreprise. « Nous sommes en discussion avec l'incubateur de l'institut du cerveau et de la moelle épinière » confie Pierre Pagliughi.

L'engin devra être adapté aux besoins précis, mais le concept est déjà là.

Plus de 1.000 nouveaux satellites seront lancés d'ici 2023

ALORS que les effets de la crise économique de 2008 se font toujours sentir, l'activité spatiale résiste très bien. C'est, du reste, ce qui ressort du rapport annuel d'Euroconsult sur les satellites à construire et lancer ces prochaines années. Entre 2016 et 2023, ce ne sont pas moins de 1.155 orbiteurs qui seront mis en poste ! Euroconsult a rendu public son dernier rapport Satellites to be Built & Launched sur le nombre des engins spatiaux à construire et à lancer au cours de la prochaine décennie (2016-2023). Comme chaque année, il est très attendu par les professionnels du secteur, car il dessine les grandes tendances à venir.

Il se veut aussi exhaustif que possible comme nous l'explique Rachel Villain, son conseiller espace et éditrice du rapport. « Il recense tous les satellites de plus de cinquante kilogrammes que l'on s'attend à ce qu'ils soient lancés d'ici à 2023 ! »

En résumé, une moyenne de quelque 115 satellites seront lancés chaque année d'ici 2023, soit un total de 1.155 orbiteurs, pour la plupart, dans les domaines d'applications que sont l'observation de la Terre, militaire ou civile, la science et les télécommunications. Parmi eux, 80 seront dédiés à la science et l'exploration, soit 13



% des 595 satellites civils des gouvernements à travers le monde.

Un secteur en bonne santé financière

En comparaison avec la précédente prévision, le « nombre de satellites reste stable tandis que la valeur du marché spatial mondial continue de croître, traduisant

ainsi l'importance économique du secteur à la fois pour les gouvernements et pour les sociétés commerciales exploitant des systèmes de satellites » précise Rachel Villain. Cela traduit également la bonne santé du secteur malgré une sortie de la crise économique et financière, démarrée en 2008, plus difficile dans certaines régions du monde que d'autres, notamment en Europe.

Bien que de nouveaux pays s'équipent de systèmes spatiaux, le marché gouvernemental reste très concentré puisque 10 pays seulement ayant une industrie spatiale établie représentent presque 90 % de la valeur de marché. Certes ce rapport est très orienté business, un sujet qui n'est pas traité dans nos colonnes, mais il nous renseigne sur les tendances de l'évolution du marché des satellites et des technologies sur lesquelles l'industrie spatiale s'appuie et pourrait même s'appuyer pour répondre à la demande croissante de services satellitaires. Surtout, ces 1.155 futurs orbiteurs feront les actualités de demain sur la partie espace du site Futura-Sciences.

Ainsi, apprend-on que dans dix ans, un quart des satellites de télécommunications en orbite géostationnaire seront tout électrique pour rejoindre leurs positions et s'y maintenir. Euroconsult s'attend à de nouvelles constellations de petits satellites d'observation de la Terre (de moins de 100 kg) et pour lesquelles de nouveaux services commerciaux, notamment liés aux communications et à l'imagerie, émergeront. Comme c'est le cas, par exemple, avec Google lequel a récemment acheté la société Skybox Imaging qui envisage l'envoi d'une constellation de 24 satellites.

L'écorégionalisation pour mieux comprendre la mer Méditerranée

Les océans sont parcourus de courants qui relient des régions éloignées ou, à l'inverse, en isolent d'autres. Pour mieux en tenir compte, des chercheurs de l'institut méditerranéen d'océanologie ont mis au point une nouvelle méthode, dite « d'écorégionalisation », qui permet d'étudier les distributions d'espèces planctoniques et les différents environnements, et que l'on peut appliquer à n'importe quelle région océanique. Les chercheurs expliquent ce principe.



L' écorégionalisation du milieu marin est une étape nécessaire à sa gestion. Les études existantes de régionalisation sont basées soit sur la distribution des espèces soit sur la distribution des propriétés physiques et biogéochimiques. Cependant, ces approches ignorent la dispersion des espèces par la circulation océanique qui connecte certaines

régions et en isole d'autres. Cet effet de dispersion peut être quantifié par la connectivité, qui est la probabilité ou le temps de transport entre des régions distinctes. Ce concept est à la base d'une nouvelle méthode de régionalisation basée sur la connectivité, développée par les chercheurs du MIO (l'institut méditerranéen d'océanologie) et appliquée à la mer Méditerranée.

Cette nouvelle méthode se base sur des simulations d'ensemble de trajectoires lagrangiennes utilisant les courants simulés par le modèle numérique de circulation Nemo-OPA de Mercator Océan à une résolution de 1/12° (soit environ 8 km). Le domaine de calcul, couvrant toute la mer Méditerranée, est divisé en mailles de 50 km de côté. Les trajectoires des particules numé-

riques sont utilisées pour quantifier la connectivité entre chaque maille.

L'écorégionalisation peut aussi aider à suivre les espèces invasives et les polluants

Enfin, la connectivité est utilisée dans une classification, qui conduit à une partition du

domaine en régions connectées, séparées par des frontières plus ou moins perméables. Les régions ainsi identifiées en mer Méditerranée sont cohérentes avec la circulation générale avec des frontières situées le long de courants pérennes ou autour de gyres.

Cette nouvelle régionalisation, comparée aux régionalisations existantes et à la distribution de certaines espèces planctoniques, apporte des nouvelles informations sur les différents types d'environnements marins et leur variabilité.

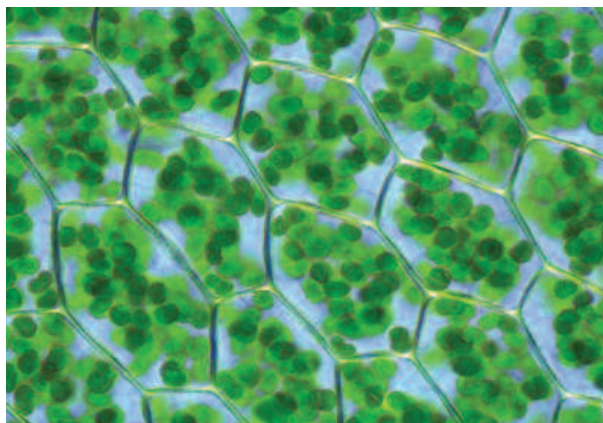
De plus, elle peut aider à suivre la dispersion des espèces entrant en mer Méditerranée par le canal de Suez ou à identifier les zones de dispersion de polluants. Cette méthode objective de régionalisation est complémentaire des méthodes basées sur la niche environnementale et généralisable à d'autres régions océaniques et d'autres échelles spatiales.

Du soleil et des bactéries pour fabriquer du carburant

NOMBREUX sont les chercheurs qui travaillent à la conception d'une feuille artificielle capable de reproduire le phénomène naturel de photosynthèse. Une équipe de l'Université de Harvard est allée plus loin. Elle a mis au point une feuille bionique qui permet, avec l'aide de bactéries, de produire un carburant liquide à partir d'énergie solaire.

L'évolution a mis 2,6 milliards d'années à y parvenir. Les équipes de chercheurs de l'université de Harvard ont à peine mis plus d'un an et demi... Et leurs résultats ont été publiés en ce début d'année dans les Pnas. Ils ont mis au point un système qu'ils désignent par le terme de feuille bionique. Le procédé utilise une feuille artificielle et des bactéries pour convertir l'énergie solaire en carburant liquide. Le tout avec une efficacité de 1 %, efficacité comparable à celle de la photosynthèse naturelle.

Au cours de l'évolution, les plantes ont appris à transformer l'énergie solaire pour se nourrir. Plus récemment, les chercheurs ont trouvé le moyen d'exploiter cette énergie. Grâce à des cellules photovoltaïques, ils ont réussi à la convertir en électricité. Mais cette production est intermittente et mal adaptée aux besoins des consommateurs. Car le soleil ne brille pas à la demande. Et comme les moyens de stockage de l'électricité manquent encore d'efficacité et de disponibilité, les scientifiques ont pensé utiliser l'électricité d'origine solaire pour produire de l'hydrogène. Le gaz peut ensuite servir de carburant dans les piles à combustibles.



Mais là encore, ils se heurtent à des difficultés de déploiement de la technologie. Les chercheurs de la Faculty of Arts and Sciences, de la Medical School et du Wyss Institute for Biologically Inspired Engineering de l'université de Harvard ont donc travaillé sur un système capable de transformer l'énergie solaire en un carburant liquide, à la fois facile à stocker et à utiliser dans les infrastructures existantes. Dans une première étape, leur feuille bionique s'appuie sur l'énergie du soleil et sur un catalyseur métallique pour décomposer de l'eau en oxygène et en hydrogène. Puis l'intervention d'une bac-

térie permet de réarranger les atomes d'un mélange dioxyde de carbone et d'hydrogène (CO₂ et H₂) pour obtenir de l'isopropanol, un combustible liquide qui peut servir d'additif à l'essence.

L'alliance porteuse de l'organique et de l'inorganique

L'utilisation combinée de catalyseurs inorganiques et d'organismes vivants a permis aux chercheurs de l'université de Harvard de créer une plateforme de synthèse chimique innovante. Des travaux similaires avaient déjà été conduits par le

passé mais avec peu de succès. Les uns faisaient appel à des bactéries vivant en milieu anaérobie, difficiles à mettre en œuvre pratiquement. D'autres rencontraient des difficultés à maintenir les réactions dites de dégagement d'oxygène (génération d'oxygène moléculaire) dans un environnement au pH neutre, adapté à la croissance biologique.

Des difficultés qu'ils n'arrivaient à lever que par l'emploi de catalyseurs en métaux précieux.

La feuille bionique mise au point par les chercheurs de Harvard, quant à elle, a de quoi séduire par sa simplicité d'utilisation. Pour faire fonctionner la feuille artificielle et obtenir des réactions de dégagement d'oxygène, ils ont employé du phosphate de cobalt (CoPi). Ensuite, ils ont fait appel à une bactérie nommée *Ralstonia eutropha*. Celle-ci vient se nourrir de l'hydrogène issu de la décomposition de l'eau. Puis, elle utilise du dioxyde de carbone pour se multiplier et produire de l'isopropanol.

L'idée présentée par les chercheurs de Harvard pourrait être reprise pour la production de médicaments et plus exactement de vitamines. Mais la priorité de l'équipe est désormais d'augmenter l'efficacité de la feuille bionique. L'objectif est d'atteindre les 5 %. Un taux de transformation qui peut sembler faible mais qui devient parlant lorsqu'on le compare à l'efficacité de la photosynthèse naturelle dont la moyenne se situe autour de 1 % et qui peut plafonner à 2 % à la bonne saison.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Offre d'emploi

Société internationale. Recherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outil informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV à l'adresse mail suivante : chess@yahoo.fr ou b.malissa@yahoo.fr

EMPLOI DEMANDES

J. F., licencié en Sciences juridiques et administratives, cherche un travail.
Tél. : (0656) 07.62.52.

J. H., cuisinier spécial restauration fêtes et occasion, plus de 10 ans d'expérience, cherche un travail.
Tél. : (0555) 81.82.07.

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maîtrise BIE AUTOCAD - ARCHICAD, cherche emploi.
Tél. : (0554) 28.01.71.

J. F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique, cherche emploi dans le domaine ou autres.
Tél. : 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminisami82@yahoo.fr

J. H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère.
Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'informaticien, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé.
Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél. : (0664) 52.12.40.

J. F., 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél. : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dégage vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorie léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. : (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menusier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J. F., 23 ans, licencié en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement.
Tél. : (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél. : (0560) 30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. : (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacteur : (0560) 72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalent
Tél. : (0541) 89.99.37

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net



www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL
Groupe Presse et
Communication au
capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION

Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE

Centre, Est : LJI

DIFFUSION

Centre : CIDP
Ouest : SEDOR
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ

Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net

CONTACTEZ AUSSI

ANEP
1 rue Pasteur,
Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
3, rue Ibn
Khalidoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine
Si-Abdallah
4.5 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la
persse Ahmed
Taâkouchit,
Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre
Commercial
SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél. : 034-12-66-21
Email : ijlbejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016

Jeune-Independent. Tous droits réservés.
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

La thérapie de l'eau pour perdre du poids



Nous savons combien l'eau est vitale pour l'être humain, et son absence ou un manque peut causer énormément de problèmes au niveau de notre corps, d'où la nécessité de nous hydrater régulièrement.

Mais ce qu'il faut savoir aussi, c'est que l'eau a d'autres effets sur notre organisme, puisqu'elle peut freiner l'appétit, développer les muscles et même optimiser notre métabolisme. Il est donc clair que le fait de boire une certaine quantité d'eau chaque jour pourrait influencer grandement nos habitudes quotidiennes. Et de l'eau pour perdre du poids, ça marche !

Quelle eau choisir ?

L'eau non gazeuse est certainement la meilleure option, surtout qu'elle offre une bonne hydratation. Il faudrait par contre évi-

ter le sodium et la caféine que l'on retrouve parfois dans l'eau plate et qui pourraient annuler l'effet hydratant de l'eau pure.

Évitez aussi les mélanges de boissons

pauvres en calories, étant donné qu'elles contiennent des substituts du sucre qui stimulent l'appétit, allant à l'encontre de votre objectif de perdre du poids, sans oublier que les acides présents dans ces boissons menaceraient l'émail de vos dents.

Quelle méthode suivre ?

Buvez 600 ml d'eau le matin à jeun, une quantité que vous pourrez boire en deux fois 300 ml, puis ne mangez rien pendant une durée de 45 minutes.

Vous devez également boire 300 ml d'eau avant chaque repas et ne rien avaler pen-

dant 2 heures et demie (toujours après chaque repas), une fois ce temps passé, vous pourrez consommer autant d'eau que vous le voudrez.

L'eau et ses bienfaits

- L'eau ne contient pas de calories.
- La thérapie de l'eau ne va pas vous aider seulement à perdre du poids mais vous permettra également d'atteindre la quantité d'eau quotidienne nécessaire à votre organisme, qui est de 2 litres et demie en moyenne.
- La thérapie de l'eau vous permettra d'atteindre une consommation stable et régulière de cet élément vital.
- L'eau vous préservera de plusieurs douleurs ou maladies comme les maux de tête, certaines douleurs aux corps, l'épilepsie, l'obésité, l'arthrite, l'asthme, la diarrhée, la bronchite, la constipation et certaines maladies qui touchent les enfants.
- Elle aide à nettoyer le corps et à garder une belle peau lisse et souple.

La thérapie de l'eau est bien plus qu'un régime pour perdre du poids : il s'agit d'une habitude saine aux multiples bienfaits !

Retrouver une peau qui ne brille plus

Pour retrouver une peau qui ne brille plus, il faut mélanger deux cuillères à soupe d'argile rouge à un peu d'eau jusqu'à obtenir une pâte homogène. Passer ce mélange sur la peau et le laisser un quart d'heure chaque jour pendant une semaine. La peau retrouvera sa douceur et ne brillera plus.

Lutter efficacement contre les rides

Les rides, tout le monde en a ou en aura, mais on peut retarder leur apparition avec un système simple et naturel. Deux fois par semaine, il faut faire un massage avec de l'huile d'olive mélangée à du jus de citron et alterner avec de l'huile de sésame.

Faire un anti cellulite maison naturel

Lorsqu'on a de la cellulite localisée, il est très difficile de la faire partir et les crèmes n'y font pas grand-chose. On peut fabriquer un anti cellulite maison naturel.

Il faut prendre un yaourt, mettre du marc de café dedans et frotter fermement les parties du corps qui sont concernées.

Comment rendre vos cheveux brillants ?

Vous avez déjà probablement essayé de nombreux traitements coûteux et draconiens pour améliorer l'état de vos cheveux, des traitements qui n'ont peut-être pas été efficaces, ou du moins pas autant que vous l'auriez souhaité. Dans ce cas-là, nous voulons vous donner quelques solutions naturelles pour soigner vos cheveux afin qu'ils témoignent de toute votre beauté !

Nos solutions pour des cheveux brillants

1. La banane et l'oeuf

Prenez une banane et coupez-la en petits morceaux. Réduisez-la en purée. Ensuite, séparez le blanc d'un oeuf et mélangez-le à la banane pour obtenir une crème épaisse. Bien remuer et l'appliquer sur la chevelure. Si vous le voulez, vous pouvez aussi le mélanger avec un yaourt pour le délayer. Vos cheveux seront encore plus beaux !

2. La mayonnaise

Dans ce cas, la mayonnaise va agir comme un

baume sur les cheveux. Elle peut vous paraître un peu gênante à cause du gras qu'elle contient, mais elle est efficace. Vous devez appliquer la mayonnaise sur les cheveux comme s'il s'agissait d'un masque. Laissez-la agir environ 20 minutes.

Pour plus de commodité, utilisez un bonnet en plastique ou enveloppez vos cheveux dans une poche en plastique. Une fois les 20 minutes écoulées, lavez bien vos cheveux pour éliminer les restes du masque. Appliquez un peu de crème adoucissante si vous le voulez. Ce traitement est un peu astreignant, mais il est efficace, car il apporte un peu de corps gras au cuir chevelu. Il donne de meilleurs résultats sur des cheveux secs.

Quelques recommandations

Évitez d'utiliser un sècheur électrique ou un fer à lisser sans vous être assurée du bon fonctionnement de son thermostat. Utilisez un masque nourrissant au moins une fois par semaine et brossez vos cheveux avec douceur. Essayez de conserver la douceur naturelle de votre cuticule capillaire. En prenant bien soin de votre cuir chevelu, la lumière du soleil brillera dans vos cheveux !

Gâteau moelleux au chocolat

Ingrédient:

- 6 oeufs
- 200g de sucre
- 50 g de maizena
- 150g de farine
- 200g de chocolat pâtisseries
- 100g d'huile
- 100g de poudre d'amande
- amandes effilées

Les étapes

1. Faites préchauffer votre four à 180°C et mettez le chocolat à fondre au bain marie
2. Séparez les blancs des jaunes d'oeuf
3. Dans un saladier, mélangez les jaunes et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse
4. Ajoutez la maizena et la farine puis mélangez
5. Ajoutez l'huile et le chocolat que



vous aurez préalablement fait fondre au bain marie tout en mélangeant

6. Ajoutez la poudre d'amande et mélangez
7. Montez les balnes en neige et incorporez les délicatement au mélange
8. Versez dans le moule et laissez cuire 45 minutes à 180°C
9. Sortez du four et décortez d'amandes effilées
9. Remettez le gâteau au four 5 minutes puis sortez le et laissez le tiédir

Tajine Kefta

Ingrédients:

Ingrédients pour la sauce :

- Un blanc de poulet, sinon 2 cuisses
- 1 oignon
- 1 c s de Smen (ou huile de tournesol)
- 100 gr d'olives vertes dénoyautées
- Sel, poivre

Ingrédients pour les boulettes de viande hachée :

- 350 à 400 gr de viande hachée
- 1 petit oignon (sinon ½ gros oignon)
- 1 gousse d'ail râpée
- 1 c s de chapelure, ou du Frik
- 2 c s de persil finement haché
- 1 oeuf
- Une petite noix de beurre
- Sel, poivre.

Ingrédients pour les boulettes de poulet



- 1 blanc de poulet haché au mixer
- 1 petite pomme de terre
- 1 petit oignon
- 2 c s de persil haché
- 1 jaune d'oeuf
- Sel, poivre

Préparation de la sauce :

Dans une marmite, faire revenir l'oignon haché avec Smen (ou huile de tournesol), ajouter les morceaux de poulet ou de viande, les olives dénoyautées et desalées, couvrir d'eau chaude (200 à 250 ml), saler et poivrer, et laisser cuire sur feu doux.

Préparation des boulettes de viande hachée :

Dans un saladier mélanger la viande hachée avec l'oignon et l'ail hachés, ajouter le persil, la chapelure, l'oeuf, le sel et poivre, bien mélanger le tout et former des boulettes (ou petits boudins comme j'aime faire), et laisser de côté.

Préparation des boulettes de poulet : Faire cuire la pomme de terre dans de l'eau salée, une fois cuite, enlever la peau et l'écraser. Dans un saladier mélanger le poulet haché et la purée de pomme de terre, ajouter l'oignon haché, le persil haché, le jaune d'oeuf, la chapelure, le sel et poivre, former des petits boudins, les passer dans un peu de farine avant de les faire dorer de chaque côté dans une poêle qui contient un peu d'huile puis les mettre sur du papier absorbant.

Une fois les morceaux de poulet (ou viande rouge) sont cuits, ajouter les boulettes de viande hachée, et les boulettes de poulet, et laisser cuire, et si la sauce est trop réduite ajouter un peu d'eau chaude si nécessaire, et laisser cuire, et il faut que la sauce soit réduite. Servir dans une assiette creuse, mettre des morceaux de viande avec les boulettes, ajouter un peu de sauce, et parsemer de persil haché, ajouter un petit filet de citron si vous aimez.

Mots fléchés n° 1012

					↔			
					Justifiant	→		
					C'est-à-dire	→		
					Escarapé	→		
							↑	Réfléchi
								Infini
								Implante
					↑			
					Poisson	←		
					Vitalité	←		
					Chef	←		
					↑			
					Chérit	←		
					Branché	←		
					Poissons	←		
					↑			
					Non à Kiev	←		
					Récréation	←		
					Noua	←		
					↑			
					Muni de crocs	←		
					Hisse	←		
					Retireras	←		
					↑			
					Singulier	←		
					Eau russe	←		
					Muse	←		
					↑			
					Vache légendaire	←		
					Jubilation	←		
					↑			
					Usura	←		
					Brameraï	←		
					Iota	←		
					↑			
					Digue	←		
					Monarques	←		
					Règle	←		
					↑			
					Auxiliaire conjugué	←		
					Soufflas	←		
					↑			
					Cupidon	←		
					Terre et mère	←		
					Jailis	←		

Mots croisés 9/13 n° 1012

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									

HORIZONTALLEMENT
 1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Percus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT
 1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

Horizontalement

- LIMOGER
 HALA - AMI
 UNITE - IS
 RI - ENTRE

LEVE - USE
 URE - PA - S
 BERCAIT -
 ESSAI - AC

R - EVENTE
 LORI - IOS
 UT - TALUS
 SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
 LANIERES - OTA
 ILI - VERSER - L
 MATEE - CAVITE -

O - EN - PAIE - AR
 GA - TUAI - NIL -
 EMIRS - TATOUS
 RISEES - CESSÉ

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALLEMENT

GRANDPAPA
 RECUEILLI
 ACTIF - LIE
 THERAPIE
 TE - EVIERS
 EST - OSE - O
 S - SORT - MU
 - CIVIERES
 GUGUSSÉS -

VERTICALEMENT

AVALE - SUE
 GENE - AIRS
 NEE - ONDES
 ESSOREUSE
 GRATTES -
 GAGNE
 RECHES -
 CUVES
 ACTE - TSI-

GANES
 NUIRE - OVULE -
 O
 DEFAVORISE -
 OR
 PI - PISTES - ANE
 ALLIEE - RESIDU
 PLIER -
 MESURES
 AIE - SOUS -
 ESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

HORIZONTALLEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrément - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginai - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALLEMENT

ASSIDUITE
 PIEDESTAL
 P - LYCEE - F
 REFLUE - RE
 ET - LE - DA
 TAPI - POTE
 E - EQUIPER
 EPOUSEE - I
 SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
 SI - ETA - PO
 SELF - PEON
 IDYLLIQUE
 DECUE - US -
 USEE - PIED
 ITE - DOPEE
 TA - RATE - M
 ELFE - ERIE

SODUKU 141

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
 - Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
 - Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
 Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques





20.55 : The Voice, la plus belle voix



DIVERTISSEMENT - 6 saisons / 83 épisodes

Les auditions à l'aveugle se poursuivent ce soir. Rappelons qu'un changement a été apporté à cette étape du télécrochet : les coaches ne découvrent les visages des talents que si au moins l'un d'entre eux a buzzé, faisant se retourner son fauteuil. Autre nouveauté cette saison, l'arrivée de M. Pokora en remplacement de Garou. Peu à peu, les équipes des quatre coaches s'efforcent, et ce troisième rendez-vous devrait permettre à Zazie, Mika, Florent Pagny et M. Pokora ...



21.00 : On a tous en nous quelque chose de Jean Yanne



DIVERTISSEMENT

Entouré de nombreux invités, Laurent Ruquier revient sur la vie d'un artiste exceptionnel et sur sa carrière dont la longévité et l'inventivité restent hors du commun. A la fois auteur, humoriste, réalisateur, scénariste, compositeur, comédien et chanteur, Roger-Jean Gouyé, de son vrai nom, a fait ses premiers pas à la radio avant de passer au journalisme, puis au cabaret, et enfin au cinéma où il a marqué les esprits avec ses rôles dans « Que la bête meure » (1969) de Claude Chabrol...



20.50 : Le sang des îles d'or



TÉLÉFILM POLICIER - France (2016)

Alors qu'elle a démissionné de la police après avoir échoué à traquer le tueur qui a assassiné sa nièce, la commandant Sandra Pantakidis a décidé de se retirer à Porquerolles, où elle s'adonne à la plongée sous-marine et initie les enfants des écoles. C'est alors qu'un deuxième crime survient, en tous points similaires au premier. Par défi, le tueur envoie à la police une balle de l'arme qu'il a volée à Sandra voilà trois ans et avec laquelle il a abattu son adjoint.



21.00 : NCIS : Los Angeles



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2011) - 8 saisons / 179 épisodes

Après le meurtre d'un analyste de la NSA, Callen infiltre un hôpital psychiatrique, où un autre analyste s'est réfugié pour échapper à une cellule de Daesh qu'il traquait à la frontière mexicaine. L'enquête porte également sur les liens ambigus qu'entretient certains policiers avec les cartels mexicains. Daesh n'est donc pas la seule menace qui pèse sur cette mission et Callen doit prendre garde à maintenir sa couverture pour en apprendre plus.



21.00 : Braqueurs



THRILLER - France (2015)

Avec ses coéquipiers habituels et Eric, un nouveau, Yanis, braqueur méticuleux et discret, s'attaque à un fourgon blindé contenant des centaines de passeports vierges. Amine, le frère de Yanis, aimerait être plus investi dans les différents coups. Un jour, il vend une arme dont il devait se débarrasser. Un caïd de banlieue le fait alors chanter pour que Yanis et son équipe braquent un convoi transportant de la drogue.



21.00 : Le fabuleux destin d'Elisabeth Vigée Le Brun, peintre de Marie-Antoinette



FICTION - France (2015) - 2 épisodes

Parmi les représentations conservées d'Elisabeth Vigée Le Brun figure le magnifique «Autoportrait au chapeau de paille», peint en 1782. Elisabeth Vigée Le Brun, née en 1755 et morte en 1842, a su s'imposer dans son art à une époque où la peinture relevait presque exclusivement de la sphère masculine. Enfant prodige formée par son père, elle a débuté à 14 ans. Bientôt, son talent est recherché par les nobles et bourgeois, désireux de posséder leur portrait. Elle invente le «regard perdu», où le modèle fixe le lointain. En 1778, elle devient la peintre de Marie-Antoinette puis, avant la Révolution, elle fuit la France.

ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORANA				
Maghr	Dohr	Agr	Maghr	Ich	Maghr	Dohr	Agr	Maghr	Ich	Maghr	Dohr	Agr	Maghr	Ich	Maghr	Dohr	Agr	Maghr	Ich	Maghr	Dohr	Agr	Maghr	Ich	Maghr	Dohr	Agr	Maghr	Ich					
05:22	12:41	15:57	18:31	19:51	05:27	12:46	16:02	18:36	19:55	05:41	13:00	16:15	18:50	20:09	05:34	12:51	16:10	18:43	19:58	05:48	13:07	16:23	18:57	20:16	05:53	13:12	16:28	19:02	20:21	05:56	13:15	16:31	19:05	20:24



	Maximales	Minimales
Alger	16°	10°
Oran	21°	10°
Constantine	17°	7°
Ouar gla	25°	10°

BLESSÉE EN IRAK

La journaliste Samira Mouaki de retour au pays

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Chérif, a affirmé jeudi qu'une équipe de l'ambassade d'Algérie en Irak a accompagné la journaliste algérienne blessée Samira Mouaki à l'aéroport de Baghdad pour son retour au pays.



A une question de l'APS sur les développements de l'affaire de la journaliste Samira Mouaki, blessée en Irak, Benali Chérif a indiqué qu'une équipe de notre ambassade a accompagné la journaliste et sa famille à l'aéroport de Baghdad pour son retour au pays. «Nous notons avec satisfaction l'évolution positive de la santé de la journaliste algérienne Samira Mouaki Benani et cette amélioration a été confirmée par un examen minutieux effectué mercredi par les membres du staff médical qui l'ont autorisée à voyager, en lui recommandant d'observer le

repos total durant sa période de convalescence compte tenu de son état psychologique découlant des blessures graves qu'elle a subies», a assuré le porte-parole du MAE. Le responsable a exprimé sa gratitude aux frères irakiens pour «l'attention fraternelle qu'ils lui ont accordée depuis sa blessure». Il a rendu hommage aux autorités et au gouvernement de l'Irak frère pour «l'intérêt particulier dont ils l'ont entourée à travers la prise en charge sanitaire ainsi que pour la solidarité du peuple irakien avec elle.» «Nous avons perçu cet intérêt à tous les niveaux auprès des frères

irakiens à la faveur du suivi quotidien de son état par notre ambassade à Baghdad», a-t-il ajouté. Benali Chérif a rappelé que l'affaire de la journaliste Samira Mouaki Benani a été amplement évoquée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra, lors de sa rencontre avec son homologue irakien Ibrahim Al Jaafari en marge de la 34e session du Conseil des droits de l'homme. Lamamra et Al-Jaafari ont également évoqué le dossier de la coopération consulaire bilatérale, a fait savoir le porte-parole du MAE.

DÉCÉDÉ À GENÈVE À L'ÂGE DE 82 ANS

Le moudjahid Mustapha Blidi inhumé au cimetière d'El-Alia

LE MOUDJAHID Mustapha Blidi, dit Si Mustapha, décédé lundi, a été inhumé hier au cimetière d'El-Alia (Alger) en présence de personnalités nationales et politiques, dont le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. L'enterrement s'est également déroulé en présence de cadres de l'Etat, de moudjahidine, de compagnons d'armes du défunt et d'une foule de citoyens. Dans une oraison funèbre, un des compagnons d'armes du moudjahid a précisé que l'Algérie «perd aujourd'hui un de ses héros de la lutte de libération contre le colonisateur français». Après avoir rappelé le parcours de lutte du défunt, il a mis en avant ses «qualités et la modestie qui le caractérisait». Le moudjahid Abdelkader Blidi est décédé lundi dans un hôpital de Genève (Suisse) à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie. Né en 1935 à Bida, le défunt, qui a fait son apprentissage auprès de Souidani Boudjemaâ et Tayeb Djoughlali, avait intégré tôt les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) de la zone VI (future wilaya IV) sous la conduite du colonel Amar Ouamrane et le commando Ali Khodja.

S. N.

RÉCLAMANT UN ACCÈS AU LOGEMENT

Nouvelle mobilisation des enfants de chouhada à Tizi Ouzou

LES ENFANTS de chouhada de la wilaya de Tizi Ouzou, affiliés à la Fédération des fils de Chouhada, que préside réside Mustapha Oudai, poursuivent leur action de mobilisation en vue de jour «pleinement et entièrement» de la loi relative au moudjahid et au chahid, notamment pour ce qui est de l'acquisition de logements. Après avoir occupé le terrain le 16 du mois passé, ils sont revenus à la charge, jeudi dernier, avec le

même mode opératoire, à savoir un meeting dans la grande salle des spectacles de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri pour ensuite marcher jusqu'à la wilaya où ils ont tenu un sit-in. A la différence de l'action du 16 février, cette fois-ci la délégation de la FFC a été reçue par le wali. A l'issue de cette rencontre, Mohamed Bouderbali s'est engagé vis-à-vis de ses interlocuteurs à faire passer leurs doléances à

l'autorité supérieure (gouvernement). Pour cette disposition du wali, le sit-in n'a pas duré dans le temps. Auparavant, lors du meeting, le président de la FFC a déploré le fait que la famille révolutionnaire, particulièrement les veuves et les enfants de chouhada, ne soient considérée qu'à l'occasion de certains événements nationaux. Par ailleurs, il a averti l'assistance, très nombreuse, que faute

d'une véritable cohésion entre les enfants de chouhada et un sursaut patriotique, les acquis du pays, rendus possibles par le sang de nos parents, seront définitivement anéantis, «car bien des personnages en Algérie œuvrent dans l'intérêt de la France néocoloniale». Nous devons être dignes de nos parents, a conclu le président de la FFC, avant de donner le signal de départ pour la wilaya.

S. T.

LUTTE ANTITERRORISTE

Découverte d'une cache de munitions contenant 8 obus à Tizi Ouzou

UNE CACHE de munitions contenant notamment 8 obus de type RPG-2 et une quantité de munitions de différents calibres a été découverte mercredi à Tizi Ouzou, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, le 1er mars 2017 à Tizi Ouzou/1°RM, une cache de munitions contenant 8 obus de type RPG-2, une quantité de

munitions de différents calibres et des produits explosifs, tandis qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Blida», a précisé la même source. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments des gardes-frontières ont saisi à Tlemcen/2°RM 4 quintaux et 25 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un détachement de l'ANP a saisi 80 quintaux de tabac à El Oued/4°RM. A Tamanrasset et In Guezam/6°RM, des détachements

de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté 5 contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrain, un camion, 31,5 tonnes de denrées alimentaires, deux détecteurs de métaux, 5 groupes électrogènes et 3 marteaux piqueurs. Par ailleurs, d'autres détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, dans des opérations distinctes à Tamanrasset, Tlemcen, Adrar et Biskra, 72 immigrants clandestins de différentes nationalités.

S. T.

FOOTBALL AMATEUR À TIZI-OUZOU

Un joli pactole pour les clubs

DANS le cadre de la mise en œuvre des mesures de soutien public pour la promotion de Football amateur, les pouvoirs publics ont dégagé un joli pactole pour les clubs amateurs. La cérémonie de remise de chèques a été organisée, jeudi dernier, au Centre de loisirs scientifiques (CLS) par la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya. Cette subvention a été puisée dans le Fonds National de la Promotion des Initiatives de la Jeunesse et des Pratiques Sportives. En tout, 67 clubs de la wilaya au total ont bénéficié de cette aide financière, qui est à considérer comme une bouffée d'oxygène dès lors que l'argent leur servira à promouvoir davantage leurs activités footballistiques et permettre l'émergence de joueurs prometteurs.